

# Évolutions récentes du système financier belge

Juin 2006



Cette publication semestrielle donne un aperçu statistique des évolutions récentes du système financier belge, sous la forme d'une série de tableaux et de graphiques pour les établissements de crédit, les entreprises d'investissement et sociétés de conseil en placement, les sociétés de gestion d'organismes de placement collectif, les compagnies d'assurances, les fonds de pensions et les émissions publiques de valeurs mobilières.<sup>1</sup> Elle constitue un complément à l'analyse macroprudentielle développée dans la *Financial Stability Review*, qui paraît une fois par an au mois de juin.

Les tableaux et les graphiques ont été actualisés sur la base des dernières données disponibles. Ils sont précédés de quelques commentaires succincts sur les établissements de crédit, les entreprises d'investissement et sociétés de conseil en placement, les sociétés de gestion d'organismes de placement collectif, les compagnies d'assurances et les émissions publiques de valeurs mobilières.

© Banque nationale de Belgique, Bruxelles.

Tous droits réservés.

La reproduction de cette publication, en tout ou en partie, à des fins éducatives et non commerciales est autorisée avec mention de la source.

<sup>1</sup> Cette publication a été réalisée en collaboration avec la Commission Bancaire, Financière et des Assurances (CBFA).

# Table des matières

Evolutions marquantes	5
1. Etablissements de crédit	5
1.1 Nombre de banques	5
1.2 Vue d'ensemble, rentabilité et solvabilité	6
1.3 Moyens d'action	7
1.4 Remplois	8
1.5 Opérations à terme hors bilan	9
2. Entreprises d'investissement et sociétés de conseil en placement	10
2.1 Nombre d'entreprises	10
2.2 Sociétés de bourse	10
2.3 Sociétés de gestion de fortune	11
3. Sociétés de gestion d'organismes de placement collectif	11
4. Compagnies d'assurances	12
5. Emissions publiques de valeurs mobilières	13
5.1 Appel public au marché primaire des capitaux	13
5.2 Organismes de placement collectif	14
Tableaux et graphiques	15



# Evolutions marquantes

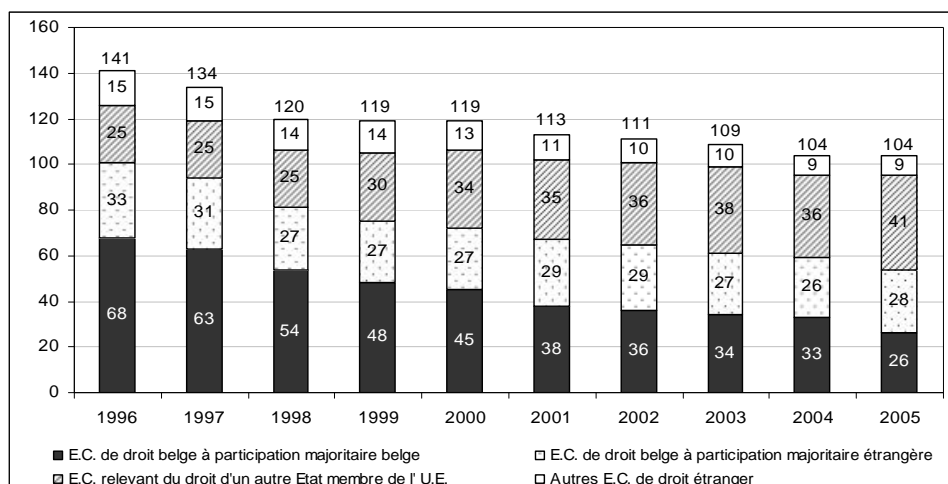
## 1. Etablissements de crédit<sup>1</sup>

### 1.1 Nombre de banques

Au 31 décembre 2005, le nombre d'établissements de crédit belges s'élevait à 104 unités, soit une stabilisation par rapport à la fin de 2004. Cependant, la composition du secteur bancaire belge, en fonction du statut juridique des établissements de crédit, s'est modifiée l'année dernière. Ainsi, le nombre d'établissements de crédit de droit belge à participation majoritaire belge a continué de reculer en 2005 et s'est établi à 26 unités. A la fin de 2005, ceux-ci ne représentaient plus que 25 p.c. du nombre total de banques belges contre 48,2 p.c. à la fin de 1996.

En revanche, le nombre d'établissements de crédit, tant de droit belge à participation majoritaire étrangère que de droit étranger, a progressé respectivement de 2 et 5 unités. La part représentée par ces derniers dans le nombre total d'établissements de crédit belges a augmenté au cours des dix dernières années, passant de 28,4 p.c. à la fin de 1996 à 48,1 p.c. à la fin de 2005. Il convient de noter que la part des établissements de crédit de droit étranger dans le total bilantaire du secteur bancaire belge demeure faible. À la fin de 2005, ces établissements ne représentaient que 3,6 p.c. du total bilantaire du secteur.

#### Nombre d'établissements de crédit inscrits à la liste (données fin de la période)



<sup>1</sup> Les statistiques relatives aux établissements de crédit sont établies selon le schéma de reporting prudentiel basé sur les normes comptables belges (Schéma A). Depuis l'année comptable 2006, le schéma de reporting prudentiel est basé sur les IAS/IFRS.

## 1.2 Vue d'ensemble, rentabilité et solvabilité

Le total bilantaire des banques belges a enregistré une très forte croissance en 2005, augmentant de 19,8 p.c. pour atteindre 1.369,3 milliards d'euros. Cette évolution est, en grande partie, attribuable à la progression des activités des grandes banques belges, à l'origine, à elles seules, de plus de 95 p.c. de cette hausse.

### Evolution des principales composantes du compte de résultats du secteur bancaire belge

(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

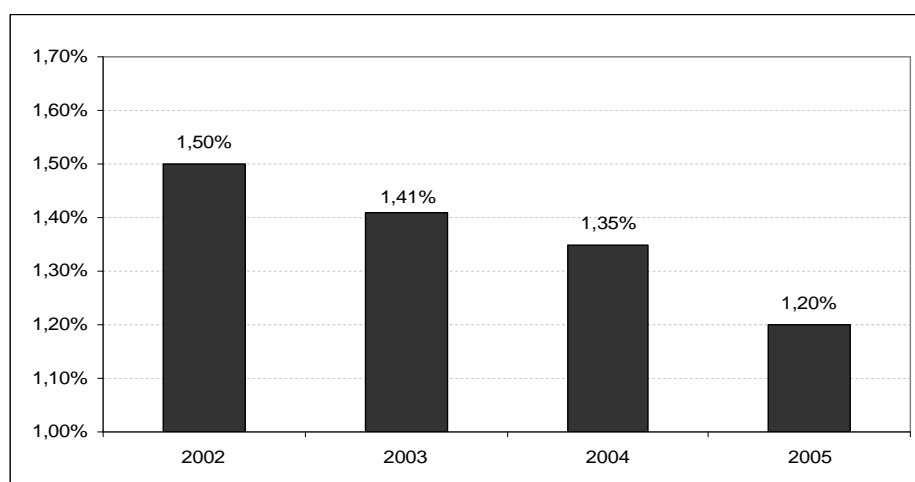
	2004	2005	Variation 04/05 (en pourcentages)
Résultat d'intérêts	12,80	12,69	-0,9
Résultat hors intérêts	11,38	12,81	12,6
dont :			
Commissions	7,22	7,88	8,4
Trading et activité de change	1,17	1,40	19,5
Réalizations de valeurs mobilières et titres de placement	0,86	0,54	-37,6
Autres <sup>(1)</sup>	2,13	2,98	39,3
Produit bancaire	24,18	25,50	5,5
Charges d'exploitation	17,41	18,50	6,3
dont frais de personnel	7,79	7,92	1,7
Résultat brut d'exploitation	6,77	7,00	3,4
Corrections de valeur	0,46	-0,41	-
Résultat net d'exploitation	6,31	7,41	18,4
<b>Résultat consolidé</b>	<b>5,19</b>	<b>6,61</b>	<b>27,5</b>

(1) Les autres revenus comprennent les revenus d'actions et des autres titres à revenu variable, le produit des immobilisations financières ainsi que les autres produits d'exploitation.

Au cours de l'année dernière, une nette amélioration de la rentabilité des établissements de crédit belges a été enregistrée. Le résultat consolidé a progressé de 27,5 p.c. pour s'établir à 6,6 milliards d'euros. Pour la première fois depuis 1997, le résultat d'intérêts des établissements de crédit a diminué (-0,9 p.c.) et n'a donc pas contribué à la croissance du résultat consolidé. La marge d'intérêt des établissements de crédit de droit belge s'est fortement contractée (1,35 p.c. en 2004 contre 1,20 p.c. en 2005). Cela s'explique, entre autres, par le faible niveau des taux d'intérêt au cours des trois premiers trimestres de 2005 conjugué à une forte concurrence sur un certain nombre de produits tels que les prêts hypothécaires. Par ailleurs, même si le volume des actifs porteurs d'intérêts a progressé de 13,8 p.c., il s'agissait principalement d'activités offrant de faibles marges, telles que les opérations à caractère interbancaire.

### Marge d'intérêt pour les établissements de crédit de droit belge <sup>(1)</sup>

(données sur base consolidée)



(1) Correspond à la différence entre les taux d'intérêt implicites reçus et payés respectivement sur les actifs et passifs porteurs d'intérêts.

La diminution du résultat d'intérêts des banques belges a néanmoins été compensée par une nette augmentation du résultat hors intérêts, qui a progressé de 12,6 p.c. pour atteindre 12,8 milliards d'euros. Cette évolution favorable s'explique principalement par la forte croissance des revenus de commissions liés à la gestion d'actifs, aux transactions de titres et à la vente de produits d'assurance par l'intermédiaire du réseau bancaire. En raison des conditions favorables sur les marchés financiers en 2005, les revenus générés par les activités de trading et de change sont également en nette progression.

Les différents développements énumérés ci-dessus ont entraîné une augmentation de 5,5 p.c. du produit bancaire. Les charges d'exploitation ont cependant enregistré une croissance plus élevée (6,3 p.c.), ce qui s'est traduit par une détérioration du ratio coûts/revenus des établissements de crédit de droit belge, qui est passé de 71,7 p.c. en 2004 à 72,6 p.c. en 2005. Cette évolution est exclusivement imputable aux grandes banques belges. Le ratio coûts/revenus des petits établissements de crédit s'est considérablement amélioré, passant de 78,4 p.c. en 2004 à 74,2 p.c. en 2005, soit à un niveau plus proche de celui des grandes banques belges (72,3 p.c. en 2005).

**Indicateurs de rentabilité et de solvabilité des établissements de crédit de droit belge**  
(données sur base consolidée; en pourcentages)

	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>
Ratio coûts/revenus	73,5	71,7	72,6
Rendement des fonds propres	13,6	15,8	18,5
Risk asset ratio	12,8	13,0	11,5
dont :			
Tier I	8,7	9,3	8,4

À l'instar des deux années précédentes, l'année 2005 s'est caractérisée par un net recul du flux des corrections de valeur et des provisions des établissements de crédit. Même si la reprise nette de 0,4 milliard d'euros résulte en grande partie de la suppression du fonds de prévoyance pour risques de l'une des grandes banques belges, le flux des corrections de valeur sur le portefeuille de crédit a également affiché un nouveau recul. Exprimé en pourcentages du total des crédits, il ne représentait plus que 0,08 p.c. en 2005 contre 0,12 p.c. en 2004.

Le rendement des fonds propres des établissements de crédit de droit belge s'est accru de 2,7 points de pourcentage pour atteindre 18,5 p.c. Cette hausse résulte de la croissance du résultat consolidé, mais également de l'augmentation du levier financier des établissements de crédit. Contrairement à l'évolution du ratio coûts/revenus, tant les grands que les petits établissements de crédit ont enregistré une amélioration du rendement des fonds propres.

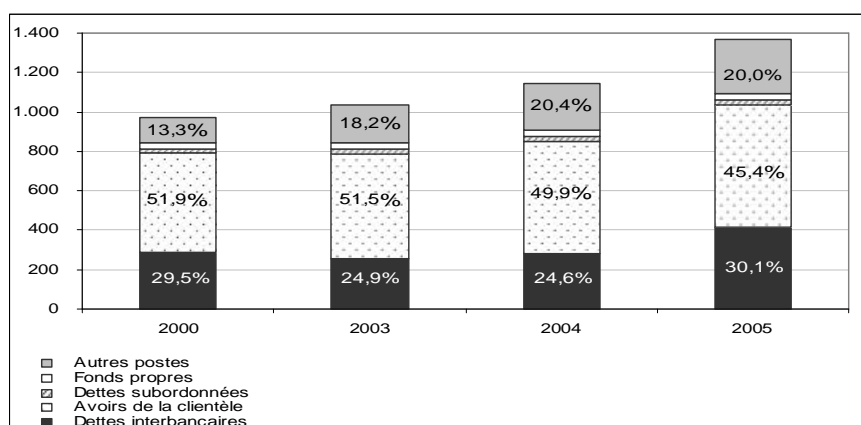
La solvabilité des établissements de crédit de droit belge a légèrement reculé, le risk asset ratio passant de 13 p.c. à la fin de 2004 à 11,5 p.c. à la fin de 2005. Cette évolution découle d'une forte croissance des actifs pondérés par les risques (13,3 p.c.), conjuguée à une stabilisation des fonds propres réglementaires (0,6 p.c.). Quant à la qualité des fonds propres, elle s'est améliorée. La part des fonds propres au sens strict a augmenté passant de 74 p.c. à la fin de 2004 à 75 p.c. à la fin de 2005, ce qui correspond à un "ratio tier 1" de 8,4 p.c. à la fin de 2005.

### 1.3 Moyens d'action

Les moyens d'action des établissements de crédit belges ont progressé de 226,1 milliards d'euros l'année dernière pour s'établir à 1.369,3 milliards d'euros. Les opérations interbancaires sont à l'origine de plus de la moitié de cette augmentation, de sorte que leur part dans l'ensemble des moyens d'action des banques belges s'est fortement accrue (24,6 p.c. à la fin de 2004 contre 30,1 p.c. à la fin de 2005). Cette évolution s'est surtout produite au détriment de la part des avoirs des clients non bancaires, qui a reculé pour passer de 49,9 p.c. à 45,4 p.c. entre 2004 et 2005. Néanmoins, ces derniers représentent encore la majeure partie des moyens d'action des banques belges et s'élevaient à 622,1 milliards d'euros à la fin de 2005.

## Evolution des principaux moyens d'action

(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros et en pourcentages du total)

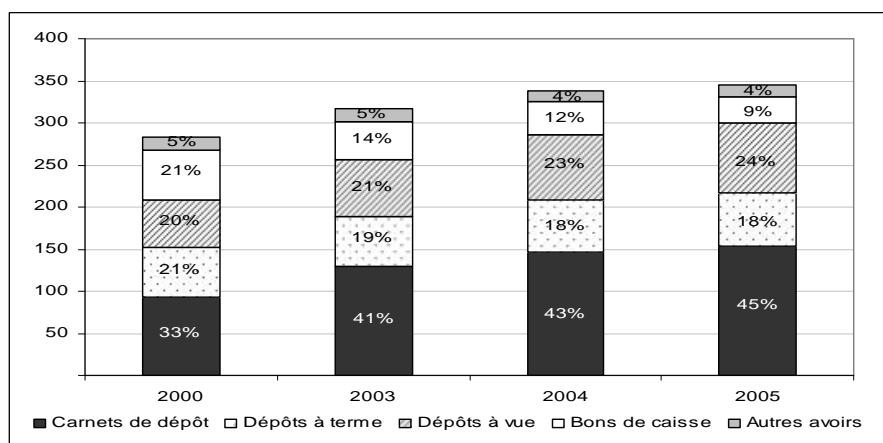


Les avoirs des clients non bancaires récoltés en Belgique, représentant 55,4 p.c. du total des avoirs récoltés auprès des clients non bancaires, ont légèrement augmenté (1,9 p.c.). Cette croissance est imputable aux avoirs ayant une durée initiale inférieure ou égale à un an, qui ont augmenté de 5 p.c. au cours de l'année dernière. Ils sont principalement constitués par les carnets de dépôt d'épargne et les dépôts à vue récoltés auprès des clients belges. L'encours de ces dépôts s'élevait à environ 235 milliards d'euros, soit presque 70 p.c. du total des avoirs récoltés en Belgique à la fin de 2005. Après une forte croissance des carnets de dépôt d'épargne et des dépôts à vue en 2004, cette dernière a été quelque peu moins prononcée au cours de l'année dernière avec respectivement 4,7 p.c. et 7,5 p.c.

Les avoirs d'une maturité initiale supérieure à un an ont baissé de 13,3 p.c. L'encours des bons de caisse, représentant quelque 60 p.c. de ces avoirs, a continué à diminuer et a été réduit presque de moitié en 5 ans, passant de 57,5 milliards d'euros à la fin de 2000 à 30,6 milliards d'euros à la fin de 2005. L'encours des dépôts à terme d'une maturité initiale supérieure à un an est demeuré stable en 2005, soit 14 milliards d'euros.

## Evolution des avoirs des clients non bancaires récoltés en Belgique

(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros et en pourcentages du total)



## 1.4 Remplois

En ce qui concerne l'actif, la croissance du total bilantaire s'explique, elle aussi, en grande partie, par la hausse des opérations interbancaires qui ont progressé de 30,4 p.c. entre la fin de 2004 et la fin de 2005. Cependant, la composition des actifs des banques belges est demeurée plus stable que celle des passifs. Les parts des actifs interbancaires, des créances sur la clientèle et du portefeuille-titres s'élevaient respectivement à 20,2 p.c., 43,2 p.c. et 26,9 p.c. à la fin de 2005.

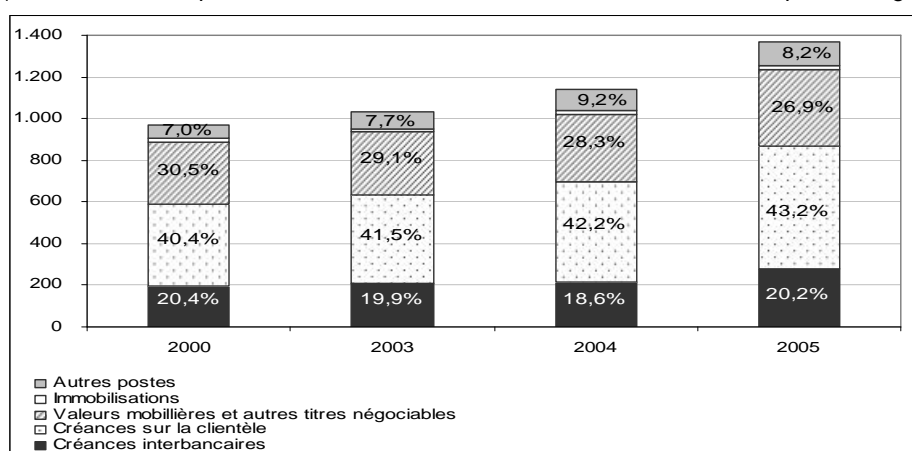


Le portefeuille de crédit des banques belges a atteint 591,3 milliards d'euros en 2005, soit une progression de 22,5 p.c. par rapport à 2004. Cette augmentation est principalement due au portefeuille de crédit sur l'étranger <sup>1</sup> (345,3 milliards d'euros), qui a crû de 38,8 p.c., contre seulement 5,1 p.c. pour les crédits octroyés aux résidents (246,1 milliards d'euros). Les prêts hypothécaires et les prêts à terme, qui constituent quelque 80 p.c. du portefeuille de crédit, sont à l'origine de la majeure partie de cette croissance. Ils ont crû respectivement de 17,1 p.c. et de 25,5 p.c. entre 2004 et 2005.

Le portefeuille-titres a connu une forte hausse (13,9 p.c.). Celle-ci résulte tant de la progression du portefeuille d'investissement que du portefeuille de négociation. Elle s'explique principalement par l'augmentation des obligations émises par des pouvoirs publics étrangers détenues dans le portefeuille d'investissement, qui s'élevaient à plus de 100 milliards d'euros à la fin de 2005. S'agissant du portefeuille de négociation, la progression des titres non productifs d'intérêts a été particulièrement importante. En deux ans, leur part est passée de 23,4 p.c. à 45,4 p.c.

### Evolution des principaux emplois

(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros et en pourcentages du total)



## 1.5 Opérations à terme hors bilan

Après une nette progression des opérations à terme hors bilan au cours des années précédentes, l'encours de ces opérations a reculé de 6,4 p.c. en 2005, pour s'établir à 5.731 milliards d'euros. Cette baisse est attribuable aux opérations à terme sur taux d'intérêt qui s'élèvent à 4.868 milliards d'euros. Au sein de cette catégorie, le recul des swaps de taux d'intérêt a, en partie, été compensé par la progression des options sur taux d'intérêt.

### Ventilation des opérations à terme hors bilan

(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	2000	2003	2004	2005	Variation 04/05	
Opérations à terme sur devises	358	468	503	534	30	6,0%
Opérations à terme sur taux d'intérêt	2.071	3.912	5.419	4.868	-551	-10,2%
dont :						
Swaps de taux d'intérêt	1.507	2.742	4.171	3.404	-767	-18,4%
Options sur taux d'intérêt	375	889	983	1.191	208	21,2%
Autres opérations à terme	181	245	199	329	130	65,2%
<b>Total des opérations à terme</b>	<b>2.610</b>	<b>4.625</b>	<b>6.121</b>	<b>5.731</b>	<b>-390</b>	<b>-6,4%</b>

<sup>1</sup> Une partie importante de la hausse des crédits aux non-résidents est liée à des transactions quasi interbancaires (comme les *reverse repo*) entre un établissement de crédit belge et une institution financière non bancaire à l'étranger.

## 2. Entreprises d'investissement et sociétés de conseil en placement

### 2.1 Nombre d'entreprises

Après une relative stabilisation en 2004, la tendance à la baisse du nombre d'entreprises d'investissement et de sociétés de conseil en placement s'est poursuivie en 2005. Au sein de la catégorie des entreprises d'investissement, le nombre de sociétés de bourse a diminué de 5 unités l'année dernière. D'une part, ce recul résulte de la centralisation des activités de 4 sociétés de bourse au sein des établissements de crédit dont elles étaient une filiale. D'autre part, une grande société de bourse s'est vue contrainte de mettre un terme à ses activités. La baisse du nombre de sociétés de gestion de fortune résulte principalement de la modification du statut de plusieurs sociétés. Cinq grandes sociétés de gestion de fortune ont obtenu le statut de société de gestion d'organismes de placement collectif. Par ailleurs, 2 sociétés de petite taille ont disparu consécutivement à la cessation de leurs activités.

#### Evolution du nombre d'entreprises d'investissement et de sociétés de conseil en placement (données fin de la période)

	Listes en				Evolution 04/05	
	2000	2003	2004	2005	+	-
<i>Entreprises d'investissement agréées en Belgique</i>	85	71	70	57	1	14
1 Entreprises d'investissement de droit belge	84	71	70	57	1	14
. Sociétés de bourse	46	37	36	31	1	6
. Sociétés de gestion de fortune	31	30	30	23	-	7
. Sociétés de courtage en instruments financiers	4	2	1	1	-	-
. Sociétés de placement d'ordres en instruments financiers	3	2	3	2	-	1
2 Succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un Etat non membre de l'Union européenne	-	-	-	-	-	-
3 Succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un autre Etat membre de l'Union européenne, sans agrément en vertu de la Directive 93/22/CEE du Conseil	1	-	-	-	-	-
<i>Succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un autre Etat membre de l'Union européenne</i>	9	11	15	14	0	1
<b>Total des entreprises d'investissement et des succursales</b>	<b>94</b>	<b>82</b>	<b>85</b>	<b>71</b>	<b>1</b>	<b>15</b>
<b>Sociétés de conseil en placements</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>Total des entreprises agréées</b>	<b>98</b>	<b>86</b>	<b>89</b>	<b>74</b>	<b>1</b>	<b>16</b>

Source : CBFA

### 2.2 Sociétés de bourse

Les résultats des sociétés de bourse ont été largement influencés par le recul du nombre d'établissements, et plus particulièrement, par la cessation d'activités d'une grande société de bourse. Cela a réduit le nombre de grandes sociétés à 3 unités, qui représentent ensemble 65,3 p.c. du chiffre d'affaires total de ce secteur en 2005. Par conséquent, la réduction du portefeuille-titres, des fonds propres et du total bilantaire des grands établissements et de l'ensemble du secteur est en majeure partie attribuable à la cessation d'activités précitée. Cependant, les 3 grands établissements encore en activité ont enregistré conjointement une hausse de leur portefeuille-titres, de leurs fonds propres et de leur total bilantaire. En 2005, le chiffre d'affaires et le résultat net de ces 3 établissements avaient également progressé et leur rendement net sur fonds propres s'est établi à 21,7 p.c.

La centralisation des activités de quelques petites sociétés de bourse au sein des établissements de crédit dont elles étaient une filiale a eu une incidence considérable sur les statistiques concernant les sociétés de bourse de petite et moyenne taille. Ainsi, la réduction des fonds propres et du total bilantaire de cette catégorie de sociétés est entièrement attribuable à la diminution de leur nombre. Comme les grandes sociétés de bourse, les petites et les moyennes sociétés ont quand même enregistré des résultats favorables avec un rendement net sur fonds propres de 25,5 p.c. en 2005.

La progression du résultat net de l'ensemble des établissements, encore actifs en tant que sociétés de bourse en 2005, a surtout découlé de l'augmentation des revenus d'activités d'intermédiation (courtages et commissions) et des résultats nets sur position. L'évolution favorable de la rentabilité a concerné un grand nombre d'établissements. Alors qu'en 2004, 7 des 31 établissements encore actifs en 2005 avaient enregistré une perte, ils n'étaient plus que 3 en 2005.

### 2.3 Sociétés de gestion de fortune

En 2005, 5 grands établissements ont disparu en tant que société de gestion de fortune et ont acquis le statut de société de gestion d'organismes de placement collectif. Cette évolution influence considérablement les statistiques de ce secteur.

En 2004, les 7 plus grands établissements géraient 98,6 p.c. des capitaux du secteur et avaient réalisé ensemble 98,5 p.c. du résultat net. En revanche, en 2005, les 2 grands établissements restants ne géraient plus que 84,8 p.c. des capitaux du secteur. Par ailleurs, la part de ces 2 établissements dans le résultat net du secteur n'atteignait plus que 49,1 p.c. en 2005, l'un d'eux ayant comptabilisé un résultat net négatif.

En ce qui concerne la rentabilité de l'ensemble du secteur, les sociétés de gestion de fortune ont réalisé un rendement sur fonds propres de 39 p.c. en 2005. A population constante, le rendement des fonds propres est en nette progression par rapport à 2004, comme le résultat global a plus que doublé. Cela est essentiellement dû à une forte croissance des revenus issus des activités traditionnelles, à savoir, la gestion discrétionnaire et les conseils en placement.

## 3. Sociétés de gestion d'organismes de placement collectif

Ce groupe d'établissements se compose de quelques grandes sociétés de gestion de fortune, succursales d'un établissement de crédit belge, qui ont changé de statut en 2005 comme indiqué dans la section précédente. Etant donné la taille importante de ces sociétés, l'activité de ce secteur dépasse dorénavant celui du secteur des sociétés de gestion de fortune. En effet, en 2005, le chiffre d'affaires total des établissements ayant acquis le statut de société de gestion d'OPC a atteint 1 milliard d'euros tandis que le secteur des gestionnaires de fortune a réalisé un chiffre d'affaires de quelque 65 millions d'euros. De plus, le résultat net des sociétés de gestion d'OPC est plus de quatorze fois supérieur à celui des sociétés de gestion de fortune.

L'évolution des principaux indicateurs (chiffre d'affaires, total bilantaire et capitaux gérés) du secteur des sociétés de gestion d'OPC a été particulièrement favorable. Elle fait apparaître une intensification de l'activité. Le rendement des fonds propres s'est établi à 40,6 p.c. en 2005.

## 4. Compagnies d'assurances

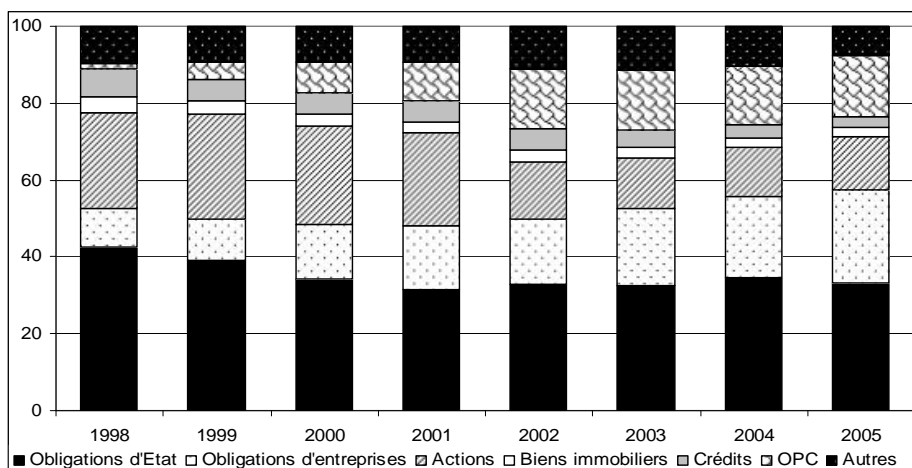
Le nombre de compagnies d'assurances établies en Belgique a poursuivi sa tendance à la baisse en 2005. Le recul de 181 à 171 compagnies résulte de la disparition de 8 compagnies de droit belge et de 2 compagnies relevant du droit d'un autre État membre de l'Espace Economique Européen (E.E.E). Sur les 10 compagnies disparues, 6 étaient spécialisées dans des polices d'assurance non-vie, 1 était spécialisée en assurance-vie et 3 autres proposaient à la fois des polices d'assurance-vie et d'autres types de polices. Quoi qu'il en soit, les compagnies du premier type demeurent de loin les plus nombreuses.

Le nombre de compagnies étrangères ne possédant pas de succursales en Belgique mais étant habilitées à offrir des produits d'assurance au titre de la libre prestation de services a continué de progresser l'année dernière, passant de 681 à 740 unités. Leur part de marché est toutefois restée limitée.

Depuis la parution de l'édition précédente de cette publication, on dispose uniquement de nouvelles statistiques comparables pour les valeurs représentatives. Pour ce qui est de la situation de la solvabilité, des données provisoires sont disponibles jusqu'à la fin de 2005 et l'analyse de la rentabilité est réalisée sur la base des résultats d'un échantillon de 13 grandes compagnies. Ces différents éléments sont brièvement examinés ci-dessous.

Les compagnies d'assurances doivent couvrir leurs engagements par la détention d'actifs dans des proportions suffisantes. Ces actifs doivent être périodiquement affectés aux différentes activités et constituent les valeurs représentatives de ces dernières. Celles-ci sont comptabilisées à la valeur d'affectation, qui correspond, dans la plupart des cas, à la valeur de marché, mais aussi parfois à la valeur actuarielle, comme dans le cas des obligations d'État.

### Composition des valeurs représentatives des compagnies d'assurances pour l'ensemble des activités (données sur base sociale; en pourcentages du total des valeurs représentatives)



Pour toutes les activités concernées, y compris celles d'assurance-vie de la branche 23 où les assurés assument le risque de placement, les valeurs représentatives s'élevaient à 168,8 milliards d'euros à la fin de 2005 contre 147,3 milliards d'euros à la fin de 2004. En 2005, l'importance du portefeuille obligataire a continué de s'accroître pour s'établir à 57,4 p.c. du total des valeurs représentatives, contre 55,8 p.c. en 2004. A la fin de 2005, les obligations d'État constituaient 33,3 p.c. du total des valeurs représentatives, tandis que les obligations d'entreprises représentaient 24,2 p.c. La part relative de ces dernières dans le portefeuille obligataire total a à nouveau nettement progressé en 2005. La part des actions a légèrement augmenté pour s'établir à 13,9 p.c. du total des valeurs représentatives, après avoir reculé entre 2001 et 2004 (24,1 p.c. contre 12,7 p.c.).

Cette évolution découle tant de l'augmentation de la valeur d'affectation que d'un achat net d'actions. La proportion des parts d'organismes de placement collectif est passée de 15,1 p.c. à 16,2 p.c., pour les mêmes raisons que pour le portefeuille d'actions.

S'agissant de la marge de solvabilité, seules des données provisoires sont actuellement disponibles pour l'année 2005. En général, ces chiffres sont supérieurs aux statistiques définitives car ils ne prennent pas en compte certaines opérations telles que le versement de bénéfices aux actionnaires et aux détenteurs de polices. Par ailleurs, des modifications peuvent encore être apportées à certains postes du bilan. Dès lors, les évolutions pour 2005 sont examinées par rapport aux statistiques provisoires à la fin de 2004.

Selon ces statistiques, la solvabilité des compagnies d'assurances s'est légèrement détériorée en 2005, la marge de solvabilité disponible est passée de 281 p.c. à 275 p.c. de la marge à constituer. Ce recul s'est opéré au cours du dernier trimestre de l'année 2005, principalement en raison d'une forte progression de la marge à constituer. Celle-ci résulte de la perception élevée de nouvelles primes dans le cadre des activités d'assurance-vie. En effet, les ménages belges ont anticipé l'introduction d'un nouvel impôt de 1,1 p.c. sur les versements des primes d'assurance-vie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006.

L'examen des résultats des compagnies d'assurances en 2005 se base sur les données provisoires d'un échantillon des 13 compagnies les plus importantes. Elles détiennent une part de marché de 81,1 p.c. dans l'activité d'assurance-vie et de 56,1 p.c. dans l'activité assurance non-vie. Ces données mettent en évidence une nouvelle amélioration de la rentabilité, avec une augmentation de 48,7 p.c. du résultat net de l'année comptable. Le bénéfice des activités d'assurance-vie a progressé de 32,7 p.c., principalement en raison de la forte croissance des primes. Cette dernière a été particulièrement importante pour les contrats liés à des fonds de placement (branche 23). Les primes perçues pour ces contrats ont progressé de 129,5 p.c., alors qu'elles ont crû de 8,9 p.c. pour les contrats à rendement garanti (branche 21). Le résultat des activités assurance non-vie a, quant à lui, crû de 19,9 p.c. Alors que l'amélioration de ce résultat en 2004 était en grande partie due à la progression de la rentabilité de l'activité d'assurance proprement dite, l'augmentation en 2005 résulte exclusivement de l'accroissement du revenu de placement attribué à cette activité. Le résultat non technique pour sa part, qui comprend les résultats financiers non attribués, les résultats exceptionnels et les impôts, a, comme en 2004, enregistré une nette progression, ce qui lui a permis de redevenir positif.

## 5. Emissions publiques de valeurs mobilières

### 5.1 Appel public au marché primaire des capitaux

En 2005, le montant des actions émises en Belgique s'est élevé à 1,8 milliard d'euros à la suite principalement de l'introduction en bourse de Telenet et de Elia. Par rapport à 2004, le montant total d'actions émises a été réduit de moitié. Il convient cependant de noter que le montant de 2004 avait été fortement influencé par l'introduction en bourse de Belgacom pour plus de 3 milliards d'euros.

Avec un montant total de 5 milliards d'euros, les émissions d'obligations se sont maintenues au niveau élevé de 2004. Contrairement aux émissions d'actions, la majeure partie des émissions d'obligations d'entreprises sur le marché des capitaux belge consistent en des émissions réalisées par des entreprises étrangères, dont plusieurs filiales de grands établissements financiers belges. Les émetteurs les plus importants sur le marché des capitaux belge restent cependant les pouvoirs publics belges, avec une émission de 23,8 milliards d'euros, principalement sous la forme d'OLO.

## 5.2 Organismes de placement collectif

Le nombre d'organismes de placement collectif de droit belge a reculé, passant de 160 unités à la fin de 2004 à 158 unités à la fin de 2005. Les apports nets totaux ont enregistré une très nette progression de 175,3 p.c. entre 2004 et 2005. Avec un montant total de 15,3 milliards, ils ont à nouveau atteint le niveau enregistré au cours de la période 1998-2001. Les OPC belges ont enregistré des coûts s'élevant à 1,2 milliard d'euros l'année dernière et réalisé des plus-values pour 2,6 milliards d'euros. Leur valeur d'inventaire a ainsi progressé de 17,6 p.c. en 2005 pour atteindre 112,1 milliards d'euros à la fin de 2005.

Le nombre d'OPC étrangères, dont les actions et parts sont émises publiquement en Belgique, a reculé de 29 unités l'an dernier pour s'établir à 216 unités. À l'instar des établissements de droit belge, leurs apports nets se sont inscrits en nette progression, passant de 0,1 milliard d'euros en 2004 à 7,7 milliards d'euros en 2005.

# Tableaux et graphiques

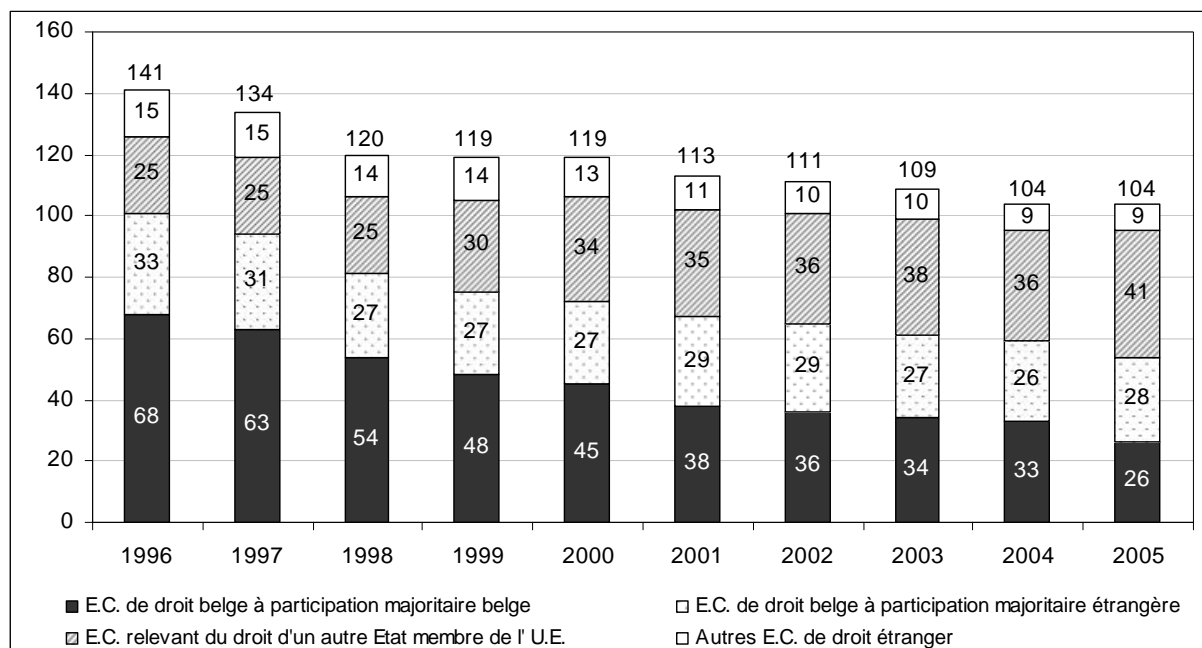




# 1. ETABLISSEMENTS DE CREDIT

## 1.1 Nombre de banques

**Graphique 1 : Nombre d'établissements de crédit inscrits à la liste**  
(données fin de la période)



Source : CBFA

**Tableau 1 : Modifications intervenues dans le secteur**

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Nombre d'établissements de crédit de droit belge à fin de période</b>	<b>94</b>	<b>81</b>	<b>75</b>	<b>72</b>	<b>67</b>	<b>65</b>	<b>61</b>	<b>59</b>	<b>54</b>
<i>Evolution de la période</i>									
. inscriptions	+2	+2	+2	+2	+1	+3	-	-	1
. radiations <sup>(1)</sup>	-9	-15	-8	-5	-6	-5	-4	-2	-6
<b>Nombre d'établissements de crédit de droit étranger à fin de période</b>	<b>40</b>	<b>39</b>	<b>44</b>	<b>47</b>	<b>46</b>	<b>46</b>	<b>48</b>	<b>45</b>	<b>50</b>
<i>Evolution de la période</i>									
. inscriptions	+2	+2	+5	+5	+3	+2	+2	-	5
. radiations <sup>(1)</sup>	-2	-3	-	-2	-4	-2	-	-3	-

(1) Radiations par cessation d'activité ou par fusion/absorption.

Source : CBFA

## 1.2 Vue d'ensemble, rentabilité et solvabilité

**Tableau 2 : Evolution des chiffres-clés**

(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	Total du bilan			Avoirs de la clientèle			Créances sur la clientèle		
	2004	2005	variation 04/05	2004	2005	variation 04/05	2004	2005	variation 04/05
Grands groupes bancaires (11)	1.010,7	1.229,2	21,6%	482,1	532,0	10,3%	433,2	535,1	23,5%
Autres établissements de crédit de droit belge (43)	91,4	90,6	-0,9%	64,9	63,8	-1,7%	37,1	39,7	7,0%
Total des établissements de crédit de droit belge (54)	1.102,1	1.319,7	19,7%	547,0	595,8	8,9%	470,2	574,8	22,2%
Succursales (50)	41,1	49,6	20,6%	23,0	26,3	14,4%	12,6	16,5	30,5%
Total des établissements de crédit (104)	1.143,2	1.369,3	19,8%	570,1	622,1	9,1%	482,9	591,3	22,5%

	Opérations hors bilan à terme			Valeurs et créances confiées aux établissements de crédit			Résultats de l'exercice (en millions d'euros)		
	2004	2005	Variation 04/05	2004	2005	Variation 04/05	2004	2005	Variation 04/05
Grands groupes bancaires (11)	6.003,7	5.637,0	-6,1%	838,8	963,8	14,9%	4.603	5.702	23,9%
Autres établissements de crédit de droit belge (43)	91,7	69,4	-24,4%	12.479,0	7.142,3	-42,8%	469	734	56,6%
Total des établissements de crédit de droit belge (54)	6.095,4	5.706,4	-6,4%	13.317,8	8.106,1	-39,1%	5.071	6.436	26,9%
Succursales (50)	26,1	24,8	-5,1%	992,2	1.298,9	30,9%	118	178	50,8%
Total des établissements de crédit (104)	6.121,5	5.731,1	-6,4%	14.310,0	9.405,0	-34,3%	5.189	6.614	27,5%

	Risk asset ratio		Rendement des actifs moyens		Rendement des fonds propres moyens		Ratio coûts/revenus	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005	2004	2005
Grands groupes bancaires (11)	12,6%	11,1%	0,5%	0,5%	17,3%	19,9%	70,6%	72,3%
Autres établissements de crédit de droit belge (43)	16,0%	15,5%	0,5%	0,8%	9,8%	12,1%	78,4%	74,2%
Total des établissements de crédit de droit belge (54)	13,0%	11,5%	0,5%	0,5%	15,8%	18,5%	71,7%	72,6%
Succursales (50)	-	-	0,3%	0,4%	-	-	82,3%	72,6%
Total des établissements de crédit (104)	-	-	0,5%	0,5%	-	-	72,0%	72,6%

(1) Chiffres annualisés.

Source : CBFA

**Tableau 3 : Evolution des principaux postes du bilan**  
(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

Actif	2000	2004	2005	Variation	Passif	2000	2004	2005	Variation
				04/05					04/05
Créances interbancaires	198,4	212,6	277,3	30,4%	Dettes interbancaires	286,8	281,6	412,6	46,5%
Créances sur la clientèle	392,7	482,9	591,3	22,5%	Avoirs de la clientèle	504,2	570,1	622,1	9,1%
					- Dettes envers la clientèle	369,0	456,1	502,7	10,2%
Valeurs mobilières et autres titres négociables	296,5	323,1	368,0	13,9%	- Dettes représentées par un titre	135,3	113,9	119,5	4,9%
Immobilisations	15,8	18,9	20,6	9,0%	Dettes subordonnées	24,0	23,7	24,3	2,7%
Autres postes	68,0	105,7	112,1	6,1%	Fonds propres	26,9	35,0	37,0	5,7%
					Autres postes	129,4	232,9	273,3	17,3%
	971,3	1.143,2	1.369,3	19,8%		971,3	1.143,2	1.369,3	19,8%

Source : CBFA

**Tableau 4 : Evolution des composantes de base du compte de résultats**  
(données sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	Grands établissements de crédit				Total des établissements de crédit			
	2003	2004	2005	variation	2003	2004	2005	variation
				04/05				04/05
Résultat d'intérêts	10,60	11,08	10,85	-2,1%	12,17	12,80	12,69	-0,9%
Résultats de capitaux autres que des résultats d'intérêts <sup>(1)</sup>	2,11	2,15	2,31	7,4%	2,44	2,39	2,62	9,8%
Autres produits <sup>(2)</sup>	6,32	6,86	8,15	18,8%	8,23	8,99	10,19	13,3%
Produit bancaire	19,03	20,09	21,30	6,0%	22,84	24,18	25,50	5,5%
Charges d'exploitation <sup>(3)</sup> (dont frais de personnel)	13,86 (6,60)	14,18 (6,70)	15,41 (7,00)	8,7% (4,5%)	16,89 (7,68)	17,41 (7,79)	18,50 (7,92)	6,3% (1,7%)
Résultat brut d'exploitation	5,17	5,92	5,90	-0,3%	5,95	6,77	7,00	3,4%
Corrections de valeur	1,34	0,43	-0,32		1,49	0,46	-0,41	
Résultat exceptionnel	0,48	0,08	0,18		0,49	0,11	0,22	98,2%
Impôts	0,91	1,30	1,20	-7,4%	1,11	1,56	1,53	-2,0%
Transferts et prélèvements	0,00	-0,01	-0,02		0,01	0,01	-0,02	
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	0,31	0,54	0,71	31,0%	0,32	0,54	0,71	31,2%
Part des tiers dans le résultat des filiales consolidées	0,15	0,22	0,21	-3,7%	0,16	0,22	0,22	-4,0%
<b>Résultat consolidé</b>	<b>3,56</b>	<b>4,60</b>	<b>5,70</b>	<b>23,9%</b>	<b>3,98</b>	<b>5,19</b>	<b>6,61</b>	<b>27,5%</b>

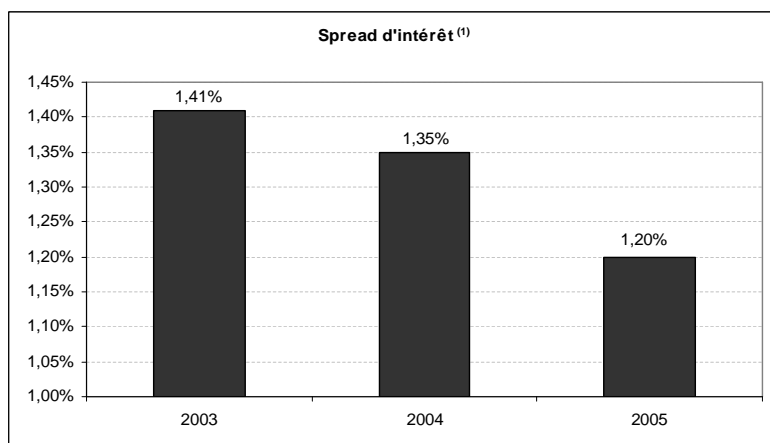
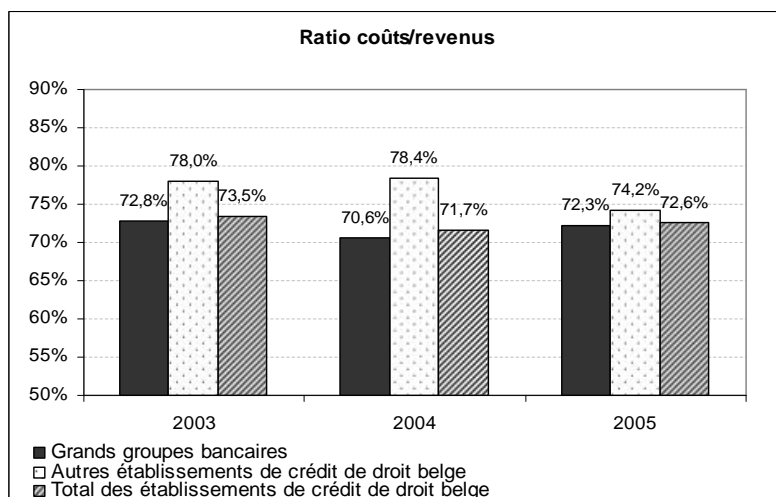
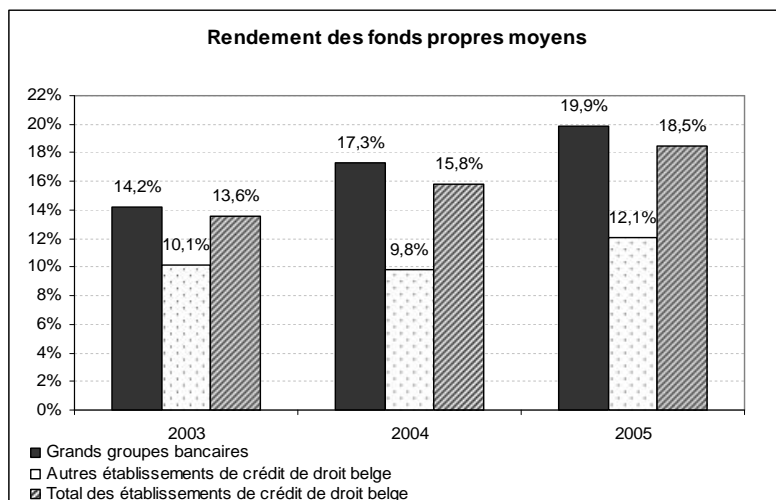
(1) Revenus d'actions et d'autres valeurs mobilières à revenu variable + produits des immobilisations financières + résultat sur réalisation de valeurs mobilières et titres de placement + résultats financiers de l'activité de change et du trading.

(2) Revenus de commissions et de services bancaires + autres produits d'exploitation.

(3) Y compris les amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles.

Source : CBFA

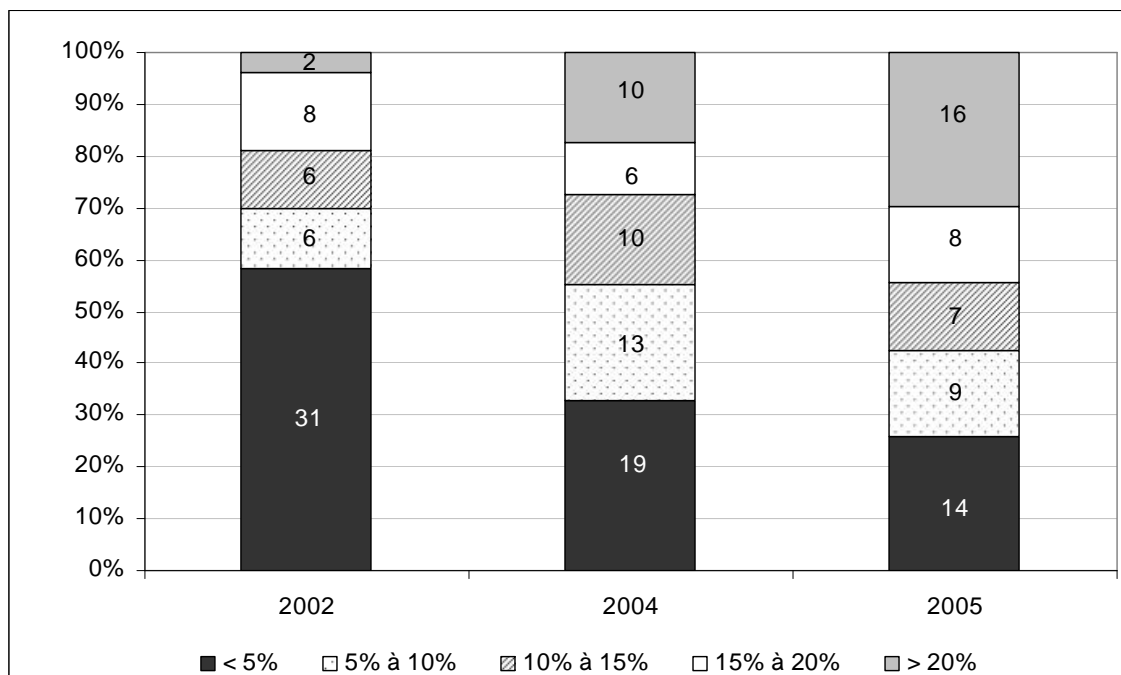
**Graphique 2 : Rentabilité des établissements de crédit de droit belge**  
(données sur base consolidée)



Source : CBFA

(1) Correspond à la différence entre les taux d'intérêt implicites reçus et payés respectivement sur les actifs et passifs porteurs d'intérêts.

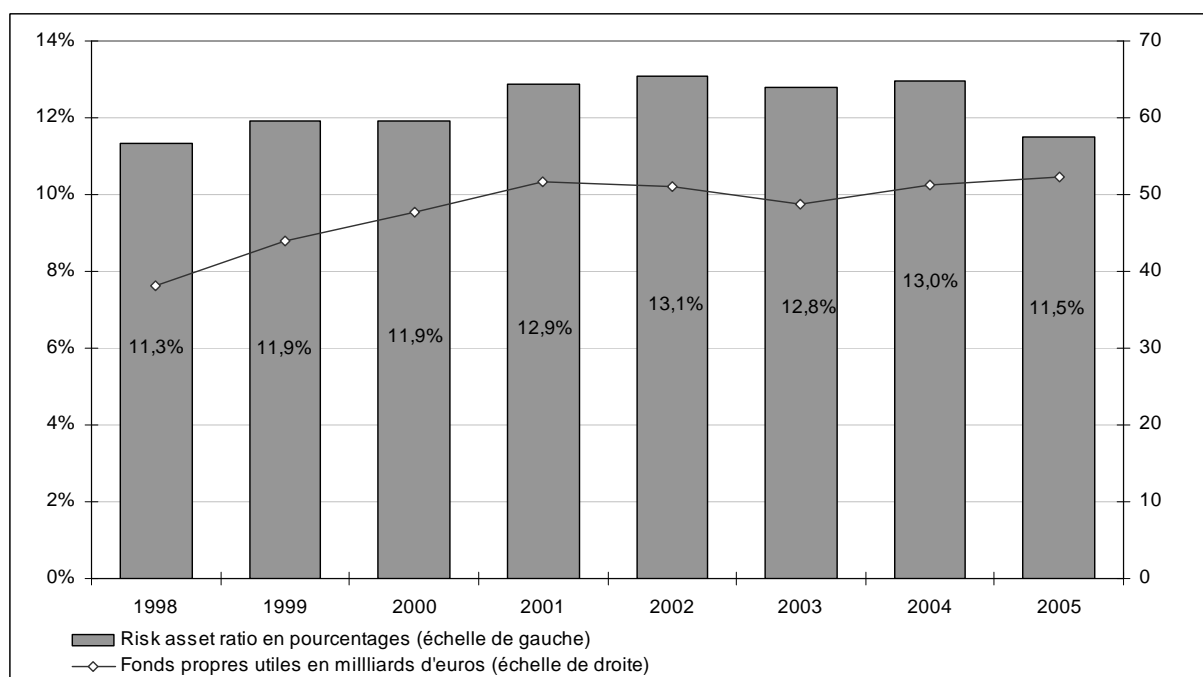
**Graphique 3 : Distribution des établissements de crédit de droit belge en fonction du rendement des fonds propres <sup>(1)</sup>**  
*(nombre d'établissements de crédit et en pourcentages de la population totale)*



Source : CBFA

(1) Le nombre total d'établissements de crédit dans le graphique est différent du nombre total d'établissements de crédit de droit belge, principalement en raison du fait que les filiales bancaires sont consolidées par leurs maison-mères.

**Graphique 4 : Evolution des fonds propres utiles et du risk asset ratio des établissements de crédit de droit belge**  
*(données à la fin de la période sur base consolidée)*



Source : CBFA

**Tableau 5 : Eléments des fonds propres des établissements de crédit de droit belge**  
(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

Fonds propres utiles	2000		2003		2004		2005		Variation 04/05	
Fonds propres sensu stricto ("tier one capital") <sup>(1)</sup>	30,6	64,3%	34,3	70,3%	37,9	74,0%	39,2	75,0%	1,3	3,4%
dont instruments hybrides	1,7	3,6%	2,4	4,9%	3,1	6,1%	3,6	6,9%	0,5	16,0%
Eléments complémentaires des fonds propres	20,8	43,7%	18,4	37,7%	17,5	34,2%	17,9	34,2%	0,4	2,3%
pour les risques de crédit et de marché ("tier two capital")										
dont upper Tier 2 <sup>(2)</sup>	7,0	14,6%	5,4	11,1%	5,0	9,8%	4,6	8,8%	-0,4	-7,7%
dont lower Tier 2 <sup>(3)</sup>	13,9	29,1%	12,9	26,4%	12,5	24,4%	13,3	25,4%	0,8	6,2%
Déduction des participations	-3,8	-8,0%	-3,9	-8,0%	-4,2	-8,2%	-4,8	-9,2%	-0,6	14,3%
<b>Total</b>	<b>47,7</b>	<b>100%</b>	<b>48,8</b>	<b>100%</b>	<b>51,2</b>	<b>100%</b>	<b>52,3</b>	<b>100%</b>	<b>1,1</b>	<b>2,1%</b>
Eléments complémentaires des fonds propres uniquement pour les risques de marché ("tier three capital") <sup>(4)</sup>	1,6	-	2,1	-	2,1	-	1,3	-	-0,8	-

(1) Comprend entre autres le capital libéré, les réserves, le fonds pour risques bancaires généraux, les intérêts de tiers, et comme poste important à déduire: les écarts de consolidation positifs.

(2) Comprend les plus-values de réévaluation, le fonds interne de sécurité et les fonds versés au moyen de titres à durée indéterminée et autres instruments dont les fonds et la rémunération sont susceptibles d'être affectés à l'apurement de pertes tout en permettant à l'émetteur de poursuivre ses activités.

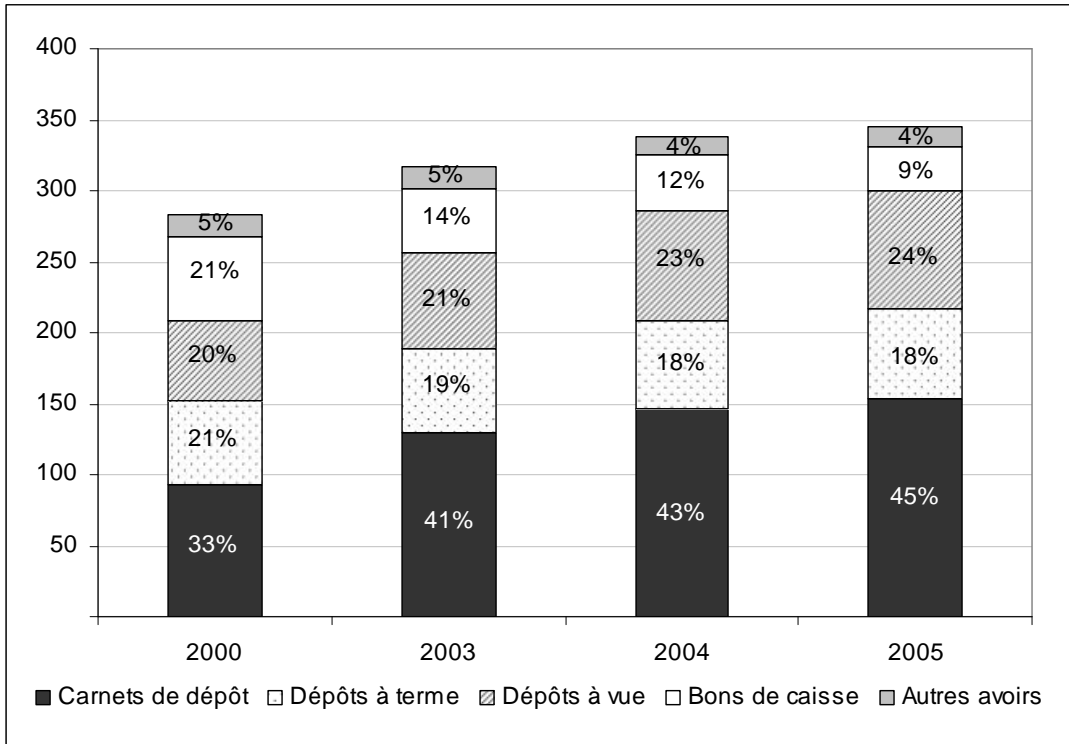
(3) Comprend les dettes subordonnées à long terme (minimum 5 ans de durée initiale).

(4) Comprend le résultat net du portefeuille de négociation et une catégorie particulière des dettes subordonnées, après la mise en application des limitations réglementaires.

Source : CBFA

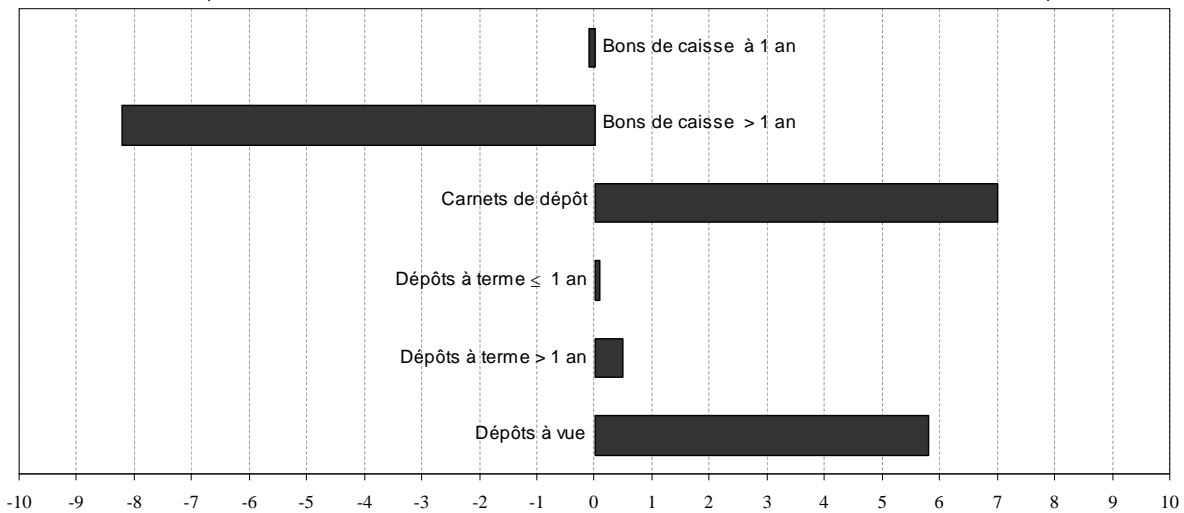


**Graphique 5 : Evolution de la structure des avoirs de la clientèle récoltés en Belgique**  
 (données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros et en pourcentages du total)



Source : CBFA

**Graphique 6 : Glissements intervenus dans les principaux avoirs de la clientèle récoltés en Belgique**  
 (données sur base consolidée; variation de fin 2004 à 2005 en milliards d'euros)



Source : CBFA



## 1.4 Emplois

**Tableau 8 : Evolution des principaux emplois**

(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

Postes du bilan	Euro			Devises			Total		
	2004	2005	Variation 04/05	2004	2005	Variation 04/05	2004	2005	Variation 04/05
Créances interbancaires	125,7	174,1	38,5%	86,9	103,2	18,7%	212,6	277,3	30,4%
Créances sur la clientèle	355,5	398,2	12,0%	127,4	193,1	51,6%	482,9	591,3	22,5%
Valeurs mobilières et autres titres négociables	254,1	268,1	5,5%	69,0	99,9	44,7%	323,1	368,0	13,9%
Immobilisations	17,5	18,8	7,7%	1,5	1,8	23,5%	18,9	20,6	9,0%
Autres postes	79,3	85,6	8,0%	26,4	26,5	0,4%	105,7	112,1	6,1%
<b>Total</b>	<b>832,0</b>	<b>944,9</b>	<b>13,6%</b>	<b>311,2</b>	<b>424,5</b>	<b>36,4%</b>	<b>1.143,2</b>	<b>1.369,3</b>	<b>19,8%</b>

Source : CBFA

**Tableau 9 : Evolution des opérations de crédit**

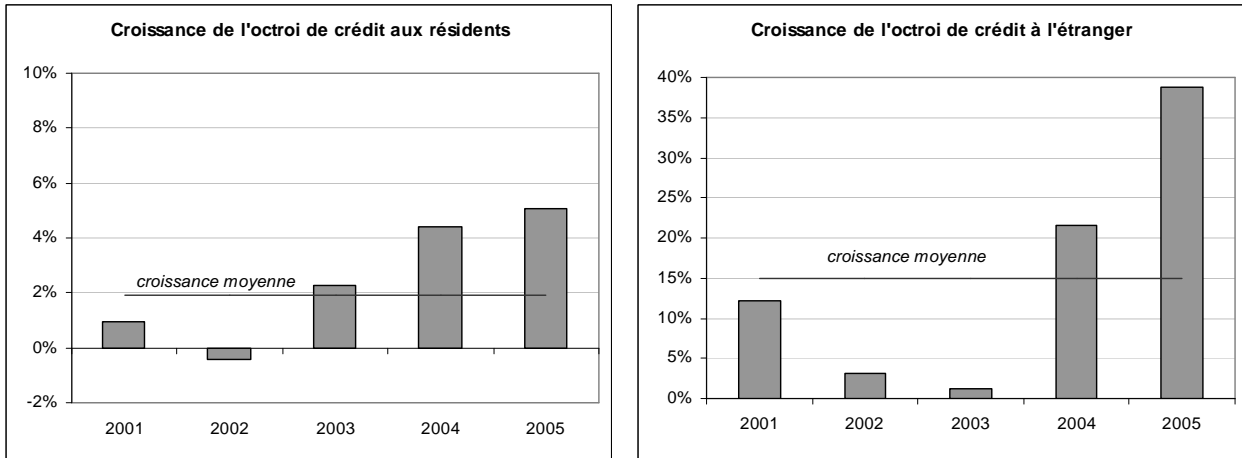
(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	2000	2003	2004	2005	Variation 04/05
<u>Crédits de décaissement prélevés</u>					
Prêts à taux de chargement forfaitaire	13,7	13,5	12,7	13,7	8,1%
Prêts hypothécaires <sup>(1)</sup>	79,5	117,4	132,0	154,7	17,1%
Prêts à terme	209,7	230,1	258,3	324,0	25,5%
Avances en comptes courants	40,6	29,6	31,3	42,9	36,9%
Effets de commerce, acceptations et autres crédits	38,2	24,8	38,3	41,3	7,8%
Autres	11,0	13,4	10,3	14,7	42,8%
<b>Total</b>	<b>392,7</b>	<b>428,8</b>	<b>482,9</b>	<b>591,3</b>	<b>22,5%</b>
<b>dont sur la Belgique</b>	<b>218,0</b>	<b>224,3</b>	<b>234,2</b>	<b>246,1</b>	<b>5,1%</b>
<b>dont sur l'étranger</b>	<b>174,7</b>	<b>204,5</b>	<b>248,7</b>	<b>345,3</b>	<b>38,8%</b>

(1) Après déduction des dépôts liés aux prêts hypothécaires.

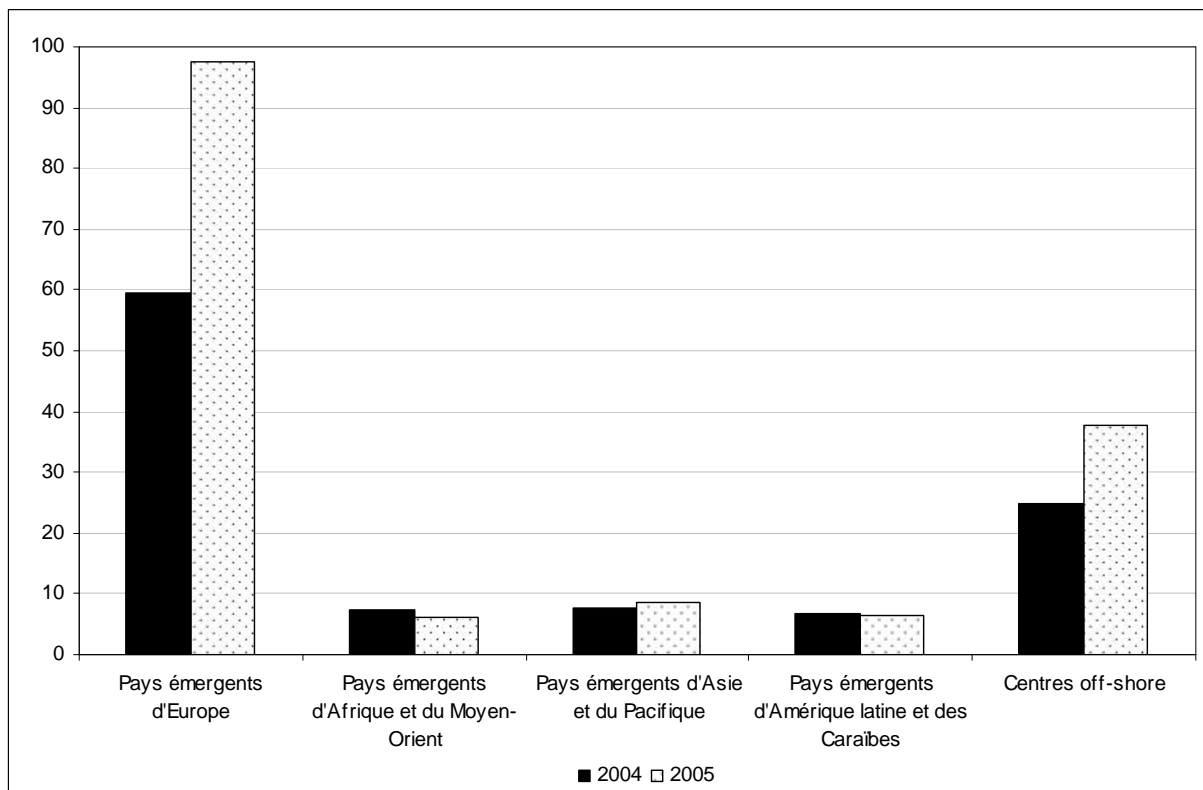
Source : CBFA

**Graphique 7 : Evolution de la croissance de l'octroi de crédit**  
(en pourcentages)



Source : CBFA

**Graphique 8 : Evolution des créances des établissements de crédit de droit belge sur les pays émergents et centres off-shore**<sup>(1)</sup>  
(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros, après transferts)



Source : CBFA

(1) A dater du 31 mars 2005, les établissements de crédit doivent rapporter leurs opérations par pays selon un nouveau modèle de tableau qui :

- introduit un reporting par pays des opérations en produits dérivés (dérivés de crédits, forwards, swaps, options et autres);
- doit être dressé par l'ensemble des établissements de crédit et ne comporte plus de dispense pour les opérations de faible montant;
- comprend dorénavant les opérations locales en monnaie locale dans le total des créances.

**Tableau 10 : Structure du portefeuille-titres***(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)*

	2000	2003	2004	2005	Variation 04/05
<b>Portefeuille d'investissement</b>	<b>254</b>	<b>237</b>	<b>243</b>	<b>271</b>	<b>11,4%</b>
Titres publics	154	156	154	168	8,6%
- émis par le gouvernement belge	93	68	60	61	2,1%
- émis par un gouvernement étranger	61	88	94	107	12,7%
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	44	34	40	48	20,0%
Autres titres à revenu fixe	49	43	46	52	11,5%
Titres non productifs d'intérêts	6	3	3	4	45,6%
<b>Portefeuille de négociation</b>	<b>43</b>	<b>64</b>	<b>80</b>	<b>97</b>	<b>21,3%</b>
Titres publics	21	23	28	21	-23,8%
- émis par le gouvernement belge	10	8	9	6	-33,9%
- émis par un gouvernement étranger	12	14	19	15	-18,2%
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	2	11	9	13	42,6%
Autres titres à revenu fixe	8	14	14	18	28,5%
Titres non productifs d'intérêts	11	15	28	44	55,7%
<b>Portefeuille total</b>	<b>295</b>	<b>301</b>	<b>323</b>	<b>368</b>	<b>13,9%</b>

Source : CBFA

## 1.5 Opérations à terme hors bilan

**Tableau 11 : Ventilation des opérations à terme**

(données fin de la période sur base consolidée; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	2000	2003	2004	2005	Variation 04/05	
<b>Opérations à terme sur devises</b>						
Opérations de change à terme	268	311	360	360		0,1%
Futures sur devises	1	0	0	0	-	-
Contrats de taux de change à terme	0	9	2	6	4	170,6%
Swaps de devises et d'intérêts	51	58	63	86	23	36,8%
Options sur devises	38	91	79	82	3	3,8%
<i>Total</i>	358	468	503	534	30	6,0%
<b>Opérations à terme sur taux d'intérêt</b>						
Contrats de taux d'intérêt	134	194	170	171	1	0,4%
Futures sur taux d'intérêt	52	82	91	96	5	5,8%
Contrats de dépôt	3	5	4	6	2	44,3%
Swaps de taux d'intérêt	1.507	2.742	4.171	3.404	-767	-18,4%
Options sur taux d'intérêt	375	889	983	1.191	208	21,2%
<i>Total</i>	2.071	3.912	5.419	4.868	-551	-10,2%
<b>Autres opérations à terme</b>						
Achats et ventes val.mob.& titres à revenu fixe	10	2	4	1	-3	-74,8%
Autres opérations de futures	5	8	8	4	-4	-47,3%
Achats et ventes d'autres val.mobilières	10	12	13	17	4	33,3%
Autres contrats d'options	157	223	174	306	132	75,9%
<i>Total</i>	181	245	199	329	130	65,2%
<b>Total des opérations à terme</b>	<b>2.610</b>	<b>4.625</b>	<b>6.121</b>	<b>5.731</b>	<b>-390</b>	<b>-6,4%</b>

Source : CBFA

## 2. ENTREPRISES D'INVESTISSEMENT ET SOCIÉTÉS DE CONSEIL EN PLACEMENT

### 2.1 Nombre d'entreprises

**Tableau 12 : Evolution du nombre d'entreprises d'investissement et de sociétés de conseil en placement**  
(données fin de la période)

	Listes en				Evolution 04/05	
	2000	2003	2004	2005	+	-
<i>Entreprises d'investissement agréées en Belgique</i>	85	71	70	57	1	14
1 Entreprises d'investissement de droit belge	84	71	70	57	1	14
. Sociétés de bourse	46	37	36	31	1	6
. Sociétés de gestion de fortune	31	30	30	23	-	7
. Sociétés de courtage en instruments financiers	4	2	1	1	-	-
. Sociétés de placement d'ordres en instruments financiers	3	2	3	2	-	1
2 Succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un Etat non membre de l'Union européenne	-	-	-	-	-	-
3 Succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un autre Etat membre de l'Union européenne, sans agrément en vertu de la Directive 93/22/CEE du Conseil	1	-	-	-	-	-
<i>Succursales en Belgique d'entreprises d'investissement relevant du droit d'un autre Etat membre de l'Union européenne</i>	9	11	15	14	0	1
<b>Total des entreprises d'investissement et des succursales</b>	<b>94</b>	<b>82</b>	<b>85</b>	<b>71</b>	<b>1</b>	<b>15</b>
<b>Sociétés de conseil en placements</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>Total des entreprises agréées</b>	<b>98</b>	<b>86</b>	<b>89</b>	<b>74</b>	<b>1</b>	<b>16</b>

Source : CBFA

## 2.2 Sociétés de bourse

**Tableau 13 : Evolution des chiffres clés**

(données fin de la période en millions d'euros, sauf mention contraire)

	Portefeuille-titres <sup>(2)(3)</sup>			Fonds propres <sup>(2)(4)</sup>		
	2004	2005	Variation	2004	2005	Variation
Grandes sociétés de bourse <sup>(1)</sup>	1.866	218	-88%	293	251	-14%
Autres sociétés de bourse	20	32	54%	142	116	-19%
Total sectoriel	1.887	250	-87%	435	366	-16%

	Total bilantaire			Dépôt titres		
	2004	2005	Variation	2004	2005	Variation
Grandes sociétés de bourse <sup>(1)</sup>	2.459	1.741	-29%	23.526	34.148	45%
Autres sociétés de bourse	651	630	-3%	4.871	6.991	44%
Total sectoriel	3.110	2.371	-24%	28.397	41.140	45%

	Chiffre d'affaires <sup>(2)</sup>			Résultat net <sup>(2)</sup>		
	2004	2005	Variation	2004	2005	Variation
Grandes sociétés de bourse <sup>(1)</sup>	110	179	63%	32	55	70%
Autres sociétés de bourse	79	96	21%	20	30	48%
Total sectoriel	189	274	45%	52	84	62%

	Rendement net fonds propres		Risk asset ratio	
	2004	2005	2004	2005
Grandes sociétés de bourse <sup>(1)</sup>	10,9%	21,7%	31,5%	58,4%
Autres sociétés de bourse	14,1%	25,5%	55,9%	57,7%
Total sectoriel	11,9%	22,9%	36,0%	58,2%

(1) Sociétés de bourse ayant les chiffres d'affaires les plus élevés et exerçant une importante activité de négociation pour compte propre, au nombre de quatre fin 2004 et de trois fin 2005.

(2) Chiffres tirés des états comptables trimestriels ("états périodiques") dans lesquels les positions sont évaluées à la valeur de marché ("marked to market").

(3) Le portefeuille-titres se compose des positions à la hausse (instruments financiers détenus par les sociétés de bourse pour compte propre, à l'exclusion des titres de participation) et des positions à la baisse (instruments financiers vendus à découvert).

(4) Il s'agit de fonds propres déterminés sur la base des états comptables trimestriels ("états périodiques") dans lesquels les positions sont évaluées à la valeur de marché ("marked to market"). Ils comprennent le capital, les primes d'émission, les plus-values de réévaluation, les réserves, le résultat reporté (y compris les plus-values latentes sur positions) et les emprunts subordonnés. Ils ne reprennent pas le résultat de l'année en cours.

Source : CBFA

## Tableau 14 : Synthèse de la solvabilité

(données fin de la période en millions d'euros, sauf mention contraire)

	2004	2005	Variation	
<b>Eléments de fonds propres</b>				
Fonds propres sensu stricto ("tier one capital") <sup>(1)</sup>	360,8	336,2	-24,5	-7%
Eléments complémentaires des fonds propres ("tier two capital") <sup>(2)</sup>	1,4	21,1	19,6	
Eléments à déduire <sup>(3)</sup>	99,2	69,1	-30,1	-30%
Total des fonds propres utiles	263,0	288,2	25,2	10%
Eléments complémentaires des fonds propres pour les risques de marché uniquement ("tier three capital") <sup>(4)</sup>	-	-	-	-
<b>Nombre de sociétés présentant une marge de solvabilité</b>				
Inférieure à 20%	6	6		
Entre 20% et 50%	12	10		
Entre 50% et 100 %	18	15		
<b>Répartition des sociétés selon l'exigence la plus élevée qui leur est applicable (en pourcentages)</b>				
Exigence de capital minimum	42	26		
Exigence de couverture des fonds de tiers	33	42		
Exigence de couverture des actifs immobilisés	17	29		
Exigence de couverture des frais généraux	5	3		
Exigence relative à l'activité (risque de crédit + risque de marché)	3	0		
	100	100		

(1) Comprend principalement le capital libéré, les réserves, le résultat reporté sous déduction des pertes de l'exercice en cours et des immobilisations incorporelles.

(2) Comprend essentiellement les plus-values de réévaluation ainsi que les emprunts subordonnés conformes à l'article 14, § 3 du Règlement.

(3) Constitués essentiellement de participations dans des entreprises sous statut.

(4) Ne font pas l'objet d'une quantification dans la mesure où les sociétés de bourse disposent de fonds propres utiles largement suffisants.

Source : CBFA

## Tableau 15 : Evolution des composantes de base du compte de résultats

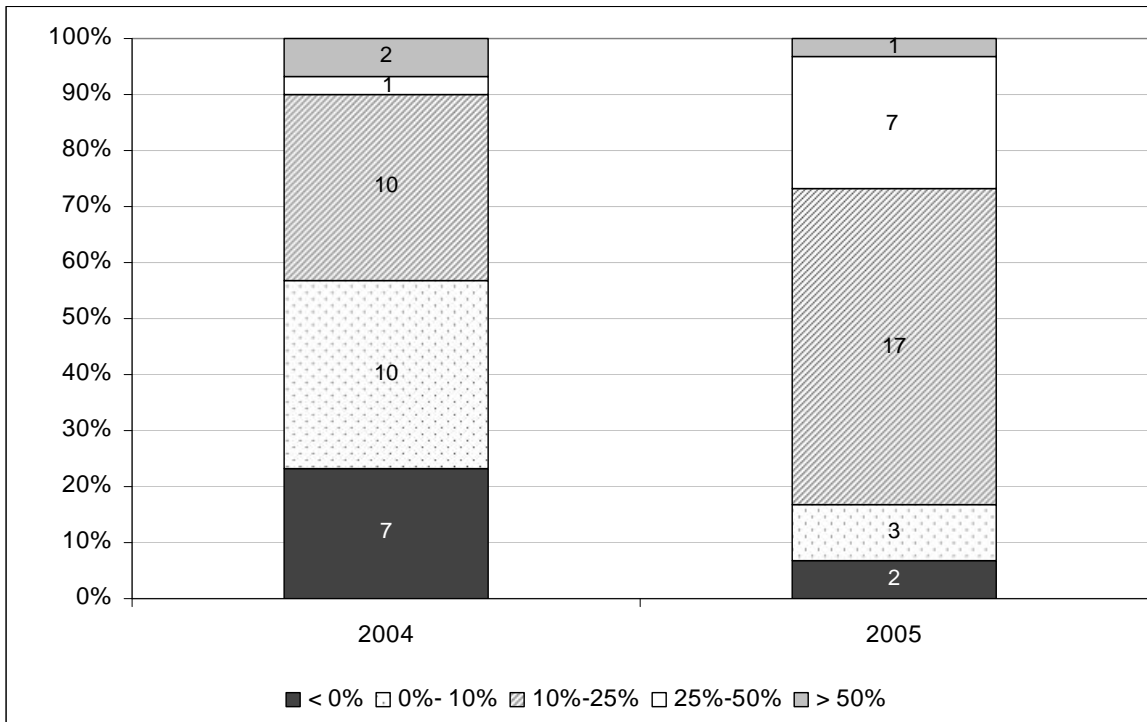
(données en millions d'euros, sauf mention contraire)

	Grandes sociétés			Autres sociétés			Total des sociétés		
	2004	2005	Variation	2004	2005	Variation	2004	2005	Variation
Courtages et commissions	79,7	113,1	42%	40,2	57,1	42%	119,9	170,3	42%
Résultats nets sur positions	-15,7	16,3		3,4	4,6	36%	-12,4	20,8	
Autres revenus de prestations	45,8	49,2	8%	35,5	33,9	-4%	81,2	83,1	2%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>109,7</b>	<b>178,6</b>	<b>63%</b>	<b>79,1</b>	<b>95,6</b>	<b>21%</b>	<b>188,8</b>	<b>274,2</b>	<b>45%</b>
Charges d'exploitation	109,5	123,9	13%	66,6	75,0	12%	176,2	198,8	13%
dont : frais de personnel	51,5	57,3	11%	24,4	20,5	-16%	75,9	77,8	2%
biens et services divers	64,0	65,9	3%	37,3	50,7	36%	101,3	116,6	15%
<b>Résultats d'exploitation</b>	<b>0,2</b>	<b>54,8</b>		<b>12,4</b>	<b>20,6</b>	<b>66%</b>	<b>12,6</b>	<b>75,4</b>	<b>499%</b>
Résultats financiers	25,1	22,3	-11%	5,8	6,3	8%	31,0	28,6	-8%
Résultats exceptionnels	-0,9	-21,5		7,6	9,0	19%	6,7	-12,4	
Impôts	-7,6	1,1		5,9	6,5	10%	-1,7	7,5	
<b>Résultat net après impôts</b>	<b>32,0</b>	<b>54,5</b>	<b>70%</b>	<b>20,0</b>	<b>29,5</b>	<b>48%</b>	<b>51,9</b>	<b>84,0</b>	<b>62%</b>

Source : CBFA

**Graphique 9 : Répartition, à population constante, des sociétés de bourse en fonction du rendement des fonds propres**

*(données fin de la période, nombre de sociétés en pourcentages de la population totale)*



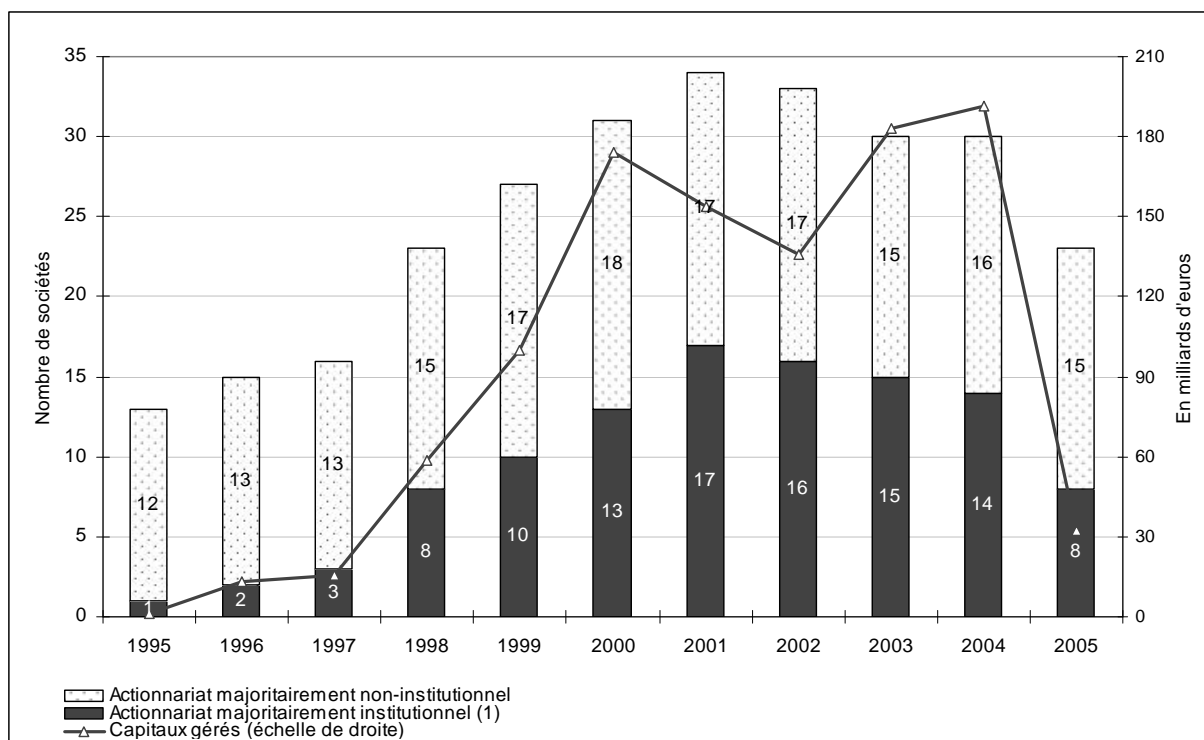
Source : CBFA



## 2.3 Sociétés de gestion de fortune

**Graphique 10 : Evolution du nombre de sociétés de gestion de fortune et des fonds gérés**

(données fin de la période)



Source : CBFA

(1) A noter le retraitement rétroactif dans la définition (extension de la catégorie des "institutionnels" aux groupes non bancassureurs).

**Tableau 16 : Evolution des chiffres-clés**

(données fin de la période en millions d'euros, sauf mention contraire)

	2004	2005
Total bilan	1.208	84
Fonds propres	698	51
Capitaux gérés	191.714	32.399
Chiffre d'affaires	880	65
Résultat net	264	20
Rendement des fonds propres	37,8%	39,0%
Rendement net sur capitaux gérés	0,1%	0,1%

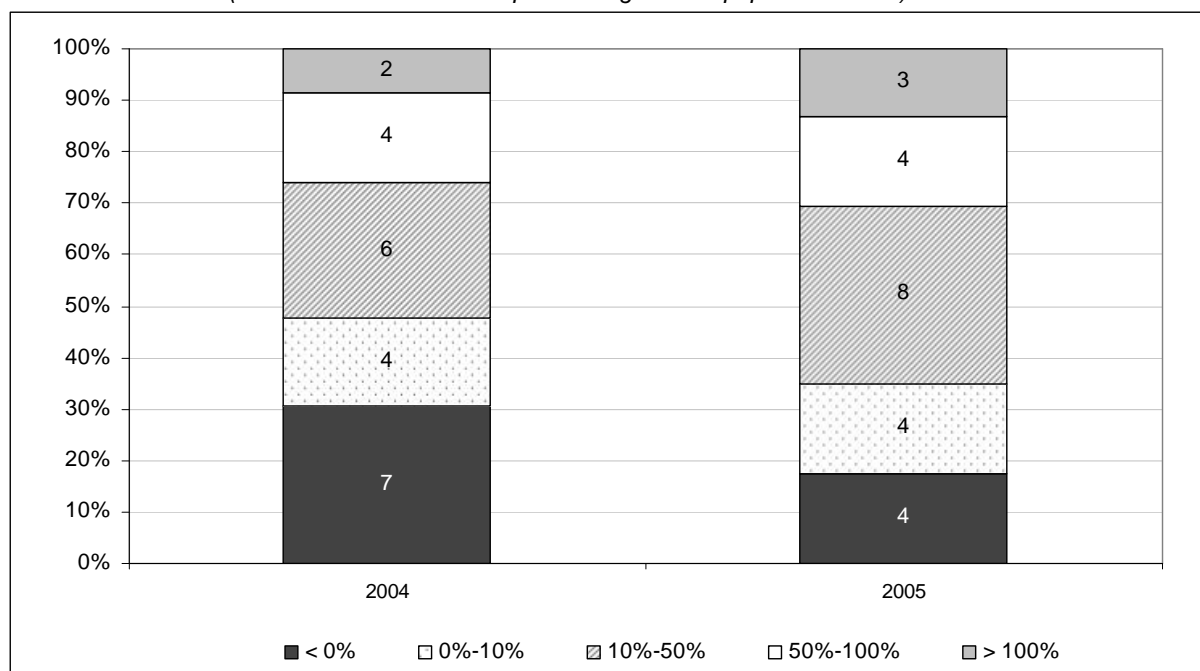
Source : CBFA

**Tableau 17 : Evolution des composantes de base du compte de résultats**  
(données en millions d'euros, sauf mention contraire)

	2004	2005
Gestion discrétionnaire	793,2	49,8
Conseil en placements	4,2	7,3
Autres revenus de prestations	82,5	8,2
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>879,9</b>	<b>65,3</b>
Charges d'exploitation	542,9	37,6
dont : frais de personnel	98,8	17,4
biens et services divers	444,1	18,7
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>337,0</b>	<b>27,8</b>
Résultats financiers	50,1	1,6
Résultats exceptionnels	2,6	0,5
Impôts	124,9	9,8
<b>Résultat net après impôts</b>	<b>264,7</b>	<b>20,0</b>

Source : CBFA

**Graphique 11 : Répartition, à population constante, du rendement sur fonds propres des sociétés de gestion de fortune**  
(nombre de sociétés et en pourcentages de la population totale)



Source : CBFA

### 3. SOCIÉTÉS DE GESTION D'ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF

**Tableau 18 : Evolution des chiffres-clés**

*(données en millions d'euros, sauf mention contraire)*

	<b>2005</b>
Total bilan	1.350
Fonds propres	715
Capitaux gérés	211.390
Chiffre d'affaires	949
Résultat net	290
Rendement des fonds propres	40,6%
Rendement net sur capitaux gérés	0,1%
<b>Nombre de sociétés de gestion d'organismes de placement collectif</b>	<b>5</b>

Source : CBFA

**Tableau 19 : Evolution des composantes de base du compte de résultats**

*(données en millions d'euros, sauf mention contraire)*

	<b>2005</b>
Gestion discrétionnaire	847,4
Conseil en placements	0,7
Autres revenus de prestations	103,6
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>951,6</b>
Charges d'exploitation	588,2
dont : frais de personnel	93,7
biens et services divers	485,1
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>363,5</b>
Résultats financiers	60,6
Résultats exceptionnels	-0,3
Impôts	133,3
<b>Résultat net après impôts</b>	<b>290,5</b>

Source : CBFA

## 4. COMPAGNIES D'ASSURANCES ET FONDS DE PENSIONS

### 4.1 Compagnies d'assurances

#### 4.1.1 Nombre de compagnies d'assurances

**Tableau 20 : Evolution du nombre de compagnies d'assurances en Belgique**  
(données fin de la période)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>A. Selon la localisation du siège social</b>									
Belgique <sup>(1)</sup>	153	150	137	130	125	123	118	118	110
E.E.E. <sup>(2)</sup>	81	77	79	73	71	73	66	60	58
Hors E.E.E. <sup>(3)</sup>	8	7	6	6	6	6	5	3	3
<b>Total</b>	<b>242</b>	<b>234</b>	<b>222</b>	<b>209</b>	<b>202</b>	<b>202</b>	<b>189</b>	<b>181</b>	<b>171</b>
Libre prestation de services <sup>(4)</sup>	470	525	556	589	613	629	670	681	740
<b>B. Selon la spécialisation <sup>(5)</sup></b>									
Assurance-vie	36	34	31	29	28	30	31	31	30
Assurance non-vie	165	160	154	145	140	140	127	122	116
Mixte	41	40	37	35	34	32	31	28	25
<b>Total</b>	<b>242</b>	<b>234</b>	<b>222</b>	<b>209</b>	<b>202</b>	<b>202</b>	<b>189</b>	<b>181</b>	<b>171</b>

(1) Les compagnies d'assurances de droit belge comprennent les filiales belges d'assureurs étrangers.

(2) Succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social dans un autre Etat membre de l'E.E.E.

(3) Succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

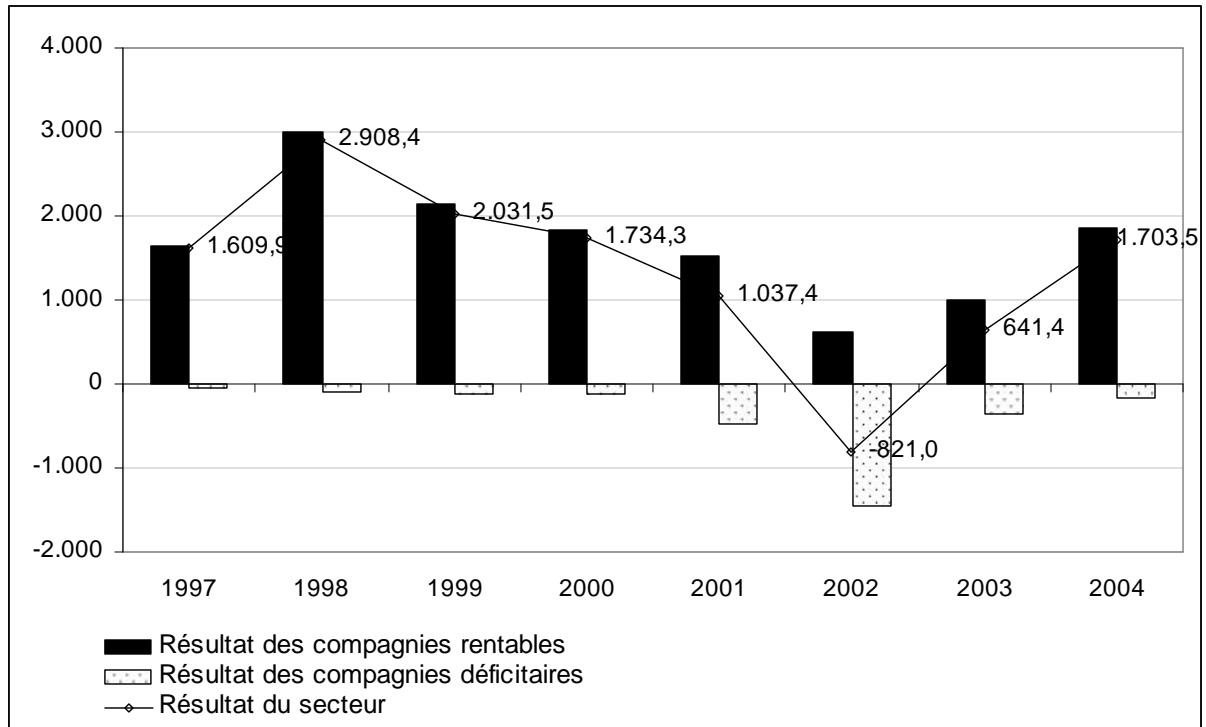
(4) Prestation de services d'assurance en Belgique sans établissement physique.

(5) Y compris les succursales belges des compagnies d'assurances étrangères.

Source : CBFA

## 4.1.2 Rentabilité et solvabilité

**Graphique 12 : Résultats des compagnies d'assurances <sup>(1)</sup>**  
(données sur base sociale; en millions d'euros)



Source : CBFA

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

**Tableau 21 : Compte de pertes et profits des compagnies d'assurances <sup>(1)</sup>**  
(données sur base sociale; en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>A. Compte technique d'assurance-vie</b>								
Primes acquises nettes	6,2	8,2	10,0	12,8	13,1	14,4	17,7	20,0
Montants payés nets (-)	3,4	3,8	4,3	4,8	5,4	6,9	7,9	8,5
Variation des provisions techniques (-)	4,5	7,2	8,3	9,1	7,8	6,4	12,9	15,2
<b>Primes après frais d'assurance</b>	<b>-1,7</b>	<b>-2,8</b>	<b>-2,7</b>	<b>-1,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>1,2</b>	<b>-3,1</b>	<b>-3,7</b>
Frais d'exploitation nets (-)	0,8	0,9	1,0	1,0	1,1	1,1	1,2	1,2
<b>Résultat d'assurance</b>	<b>-2,5</b>	<b>-3,6</b>	<b>-3,7</b>	<b>-2,2</b>	<b>-1,2</b>	<b>0,0</b>	<b>-4,3</b>	<b>-4,9</b>
Revenu net de placements	3,1	4,7	4,8	3,2	2,0	-0,3	4,8	5,7
<b>Résultat technique d'assurance-vie</b>	<b>0,7</b>	<b>1,1</b>	<b>1,2</b>	<b>1,0</b>	<b>0,8</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>
<b>B. Compte technique d'assurance non-vie</b>								
Primes acquises nettes	6,5	6,7	7,0	7,3	7,8	8,5	9,1	9,6
Montants payés nets (-)	4,4	4,6	5,0	5,3	5,8	5,9	5,7	5,7
Variation des provisions techniques (-)	1,0	0,7	0,7	0,6	0,9	0,9	0,8	1,0
<b>Primes après frais d'assurance</b>	<b>1,1</b>	<b>1,4</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>1,2</b>	<b>1,7</b>	<b>2,6</b>	<b>2,9</b>
Frais d'exploitation nets (-)	2,2	2,3	2,4	2,3	2,5	2,7	2,8	2,9
<b>Résultat d'assurance</b>	<b>-1,1</b>	<b>-0,9</b>	<b>-1,1</b>	<b>-0,9</b>	<b>-1,4</b>	<b>-1,0</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,0</b>
Revenu net de placements	1,6	1,7	1,9	1,5	1,4	0,7	1,0	1,2
<b>Résultat technique de l'assurance non-vie</b>	<b>0,5</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,3</b>	<b>0,8</b>	<b>1,2</b>
<b>C. Compte non-technique</b>								
Résultat technique total	1,2	2,0	2,0	1,6	0,8	-0,5	1,3	2,0
Autres revenus nets de placements	0,6	1,8	0,6	0,5	0,6	0,1	-0,2	0,3
Autres résultats, résultats exceptionnels et impôts	-0,1	-0,9	-0,5	-0,3	-0,4	-0,4	-0,4	-0,6
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1,6</b>	<b>2,9</b>	<b>2,0</b>	<b>1,7</b>	<b>1,0</b>	<b>-0,8</b>	<b>0,6</b>	<b>1,7</b>
p.m. rendement des fonds propres (en pourcentages)	20,1	34,2	26,9	21,5	12,1	-10,4	7,3	18,0

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

Source : CBFA

**Tableau 22 : Niveau et composition de la marge de solvabilité constituée par les compagnies d'assurances <sup>(1)</sup>**  
(données fin de la période sur base sociale; en millions d'euros, sauf mention contraire)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Marge explicite	7.983	8.361	7.717	7.953	8.555	8.238	9.467	10.707
<i>p.c. de la marge à constituer</i>	252	242	200	194	197	173	179	181
Marge implicite	1.900	2.664	2.585	2.894	3.454	3.853	3.634	4.172
Part des gains futurs <sup>(2)</sup>	969	933	1.423	1.667	1.968	1.855	1.874	755
Plus-values non-réalisées	931	1.731	1.162	1.227	1.486	1.998	1.761	3.417
<i>p.c. de la marge à constituer</i>	60	77	67	71	79	81	69	71
Marge totale	9.884	11.025	10.302	10.847	12.008	12.091	13.101	14.879
<i>p.c. de la marge à constituer</i>	312	319	267	265	276	254	248	252

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

(2) En assurance-vie.

Source : CBFA

### 4.1.3 Provisions et autres passifs

**Tableau 23 : Principaux éléments du passif des compagnies d'assurances <sup>(1)</sup>**  
*(données fin de la période sur base sociale; en milliards d'euros)*

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Fonds propres	8,0	8,5	7,5	8,1	8,6	7,9	8,8	9,4
Provisions techniques	61,3	69,1	81,5	89,9	99,9	107,8	121,8	138,8
Assurances-vie (à l'exclusion de la branche 23)	39,5	44,7	50,3	52,5	57,0	64,8	76,2	89,9
Branche 23	1,2	3,2	8,5	13,2	16,6	16,0	17,5	19,2
Assurances non-vie	16,8	17,4	18,7	20,1	21,7	22,4	23,1	24,2
Autres provisions	3,9	3,8	3,9	4,1	4,5	4,6	5,0	5,5
Dépôts reçus des réassureurs	2,0	2,1	2,0	2,0	2,3	2,3	2,4	2,5
Dettes	4,0	5,7	6,3	6,9	6,7	6,9	8,2	11,8
Autres passifs	0,8	1,2	1,5	1,4	1,2	1,2	1,2	1,2
<b>Total</b>	<b>76,2</b>	<b>86,6</b>	<b>98,8</b>	<b>108,3</b>	<b>118,7</b>	<b>126,1</b>	<b>142,4</b>	<b>163,7</b>

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

Source : CBFA

#### 4.1.4 Placements et autres actifs

**Tableau 24 : Principaux éléments de l'actif des compagnies d'assurances <sup>(1)</sup>**  
(données fin de la période sur base sociale; en milliards d'euros)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Placements	65,2	75,0	86,0	94,9	104,1	110,3	125,2	143,3
<i>Total des activités à l'exception de la branche 23</i>	<i>64,0</i>	<i>71,8</i>	<i>77,5</i>	<i>81,7</i>	<i>87,6</i>	<i>94,6</i>	<i>107,9</i>	<i>124,4</i>
Actions <sup>(2)</sup>	8,4	11,8	13,9	15,7	18,1	15,8	13,8	15,1
Obligations	38,2	43,1	48,8	51,1	53,9	58,9	72,2	88,2
Biens immobiliers	2,3	2,3	2,0	1,9	2,0	2,4	2,4	2,6
Crédits hypothécaires	5,5	5,3	5,0	5,0	5,3	5,9	5,7	5,7
Placements dans des entreprises liées	6,1	6,5	4,8	4,9	5,1	7,4	8,0	8,2
Autres	3,5	2,8	2,9	3,1	3,2	4,2	5,8	4,6
<i>Branche 23</i>	<i>1,2</i>	<i>3,2</i>	<i>8,5</i>	<i>13,2</i>	<i>16,4</i>	<i>15,8</i>	<i>17,3</i>	<i>18,9</i>
Actions <sup>(2)</sup>	0,7	2,3	7,5	11,9	14,5	13,1	13,4	13,7
Obligations	0,4	0,6	0,6	1,0	1,5	2,1	2,6	3,2
Autres	0,1	0,3	0,4	0,3	0,4	0,6	1,3	2,0
Part des réassureurs dans les provisions techniques	4,0	4,1	4,5	4,8	5,7	6,0	6,2	6,6
Créances et autres actifs	7,0	7,5	8,3	8,6	9,0	9,8	11,0	13,8
<b>Total</b>	<b>76,2</b>	<b>86,6</b>	<b>98,8</b>	<b>108,3</b>	<b>118,7</b>	<b>126,1</b>	<b>142,4</b>	<b>163,7</b>

(1) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

(2) Y compris les parts d'OPCs.

Source : CBFA

**Tableau 25 : Valeurs représentatives des compagnies d'assurances pour l'ensemble des activités <sup>(1) (2)</sup>**  
(données fin de la période sur base sociale, en pourcentages du total des valeurs représentatives, sauf mention contraire)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Obligations d'Etat	46,6	42,7	39,0	34,2	31,6	32,8	32,5	34,4	33,3
Obligations d'entreprise	6,9	9,8	10,9	14,2	16,5	17,2	20,2	21,4	24,2
Actions	20,7	25,0	27,3	25,8	24,1	14,6	12,9	12,7	13,9
Biens immobiliers	4,9	4,3	3,3	3,0	2,8	3,1	2,8	2,4	2,2
Crédits	8,8	7,1	5,7	5,6	5,6	5,6	4,7	3,6	2,7
OPCs	1,1	1,5	4,5	8,0	10,2	15,6	15,6	15,1	16,2
Autres	11,1	9,7	9,3	9,2	9,3	11,1	11,3	10,3	7,6
<b>Total (en milliards d' euros)</b>	<b>61,0</b>	<b>70,0</b>	<b>83,7</b>	<b>87,9</b>	<b>98,0</b>	<b>110,5</b>	<b>127,6</b>	<b>147,3</b>	<b>168,8</b>

(1) Actifs accordés à une activité d'assurance spécifique, pour couverture des provisions techniques de cette activité. Ces valeurs représentatives sont valorisées à la "valeur d'affectation", qui correspond à la valeur de marché pour la plus grande partie des actifs, mais qui tient compte de la valeur à l'échéance pour les obligations émises par les gouvernements.

(2) Compagnies d'assurances contrôlées par la CBFA, à savoir les compagnies d'assurances de droit belge et les succursales belges des compagnies d'assurances ayant leur siège social en dehors de l'E.E.E.

Source : CBFA



## 4.2 Fonds de pensions

**Tableau 26 : Evolution du nombre et de l'importance des fonds de pensions**  
(données fin de la période)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Fonds de pensions agréés	298	298	301	307	319	330	327	323	331
Fonds de pensions en liquidation	9	6	9	5	5	6	3	5	5
<b>Nombre total de fonds de pensions</b>	<b>327</b>	<b>304</b>	<b>310</b>	<b>312</b>	<b>324</b>	<b>336</b>	<b>330</b>	<b>328</b>	<b>336</b>
Total du bilan (en milliards d'euros)	10,7	12,7	14,4	14,6	14,4	13,5	10,9	11,7	-

Source : CBFA

**Tableau 27 : Résultats des fonds de pensions**  
(données en milliards d'euros)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Primes et autres produits techniques	1,46	1,25	1,24	1,61	1,33	1,93	1,16	1,21
Charges techniques	-1,02	-1,04	-1,14	-1,36	-1,26	-1,35	-1,22	-1,16
Résultat financier	1,46	1,77	1,67	0,00	-0,61	-1,45	0,86	0,94
Autres résultats	-0,08	-0,08	-0,01	-0,04	-0,07	-0,05	-0,07	-0,07
<b>Résultat net</b>	<b>1,81</b>	<b>1,90</b>	<b>1,75</b>	<b>0,21</b>	<b>-0,60</b>	<b>-0,92</b>	<b>0,73</b>	<b>0,92</b>

Source : CBFA

**Tableau 28 : Composition des valeurs représentatives des fonds de pensions**  
(données fin de la période en pourcentages du total des valeurs représentatives, sauf mention contraire)

	1997	1998	1999 <sup>(1)</sup>	2000	2001	2002	2003	2004
Obligations	29,3	26,7	15,9	16,3	15,5	16,6	5,3	4,3
Actions	21,0	22,1	24,5	20,5	17,7	14,6	10,2	9,4
Biens immobiliers	3,3	3,1	1,3	1,3	1,2	1,1	1,5	1,4
Crédits	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,3	0,4	0,3
OPC's	35,4	38,5	49,2	52,9	55,1	56,2	71,8	75,2
Autres	10,9	9,6	9,0	9,0	10,5	11,1	10,9	9,4
<b>Total (en milliards d'euros)</b>	<b>10,6</b>	<b>12,6</b>	<b>14,3</b>	<b>14,5</b>	<b>14,3</b>	<b>13,4</b>	<b>10,8</b>	<b>11,6</b>

(1) Le schéma de "reporting" ayant été adapté en 1999, les chiffres actuels ne sont donc plus tout à fait comparables aux chiffres se rapportant aux années précédant cette date.

Source : CBFA

**Tableau 29 : Evolution des provisions techniques et du patrimoine des fonds de pensions**  
(données fin de la période en milliards d'euros, sauf mention contraire)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Provisions pour prestations constituées	5,95	6,22	7,78	8,35	9,32	10,27	8,35	8,35
Provision minimum	5,63	5,94	7,01	8,15	9,12	10,09	8,18	8,18
Autres provisions	0,31	0,27	0,78	0,20	0,20	0,18	0,17	0,16
Provisions pour prestations à régler	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,00	0,00	0,01
Provisions pour prestations à constituer	4,60	6,22	6,41	6,06	4,89	3,24	2,50	3,17
Total des provisions techniques	10,55	12,44	14,20	14,41	14,25	13,52	10,85	11,53
<i>Patrimoine en pourcentages des obligations actuelles</i>	<i>172,2</i>	<i>199,5</i>	<i>177,4</i>	<i>158,8</i>	<i>138,9</i>	<i>120,1</i>	<i>119,8</i>	<i>127,7</i>

Source : CBFA

## 5. EMISSIONS PUBLIQUES DE VALEURS MOBILIERES

### 5.1 Appel public au marché primaire des capitaux

**Tableau 30 : Evolution des principales composantes de l'appel public au marché primaire des capitaux <sup>(1)</sup>**  
(en millions d'euros)

	2003	2004	2005
1 Emissions d'actions			
<i>Sociétés belges</i>	352	3.559	1.828
<i>Sociétés étrangères</i> <sup>(2)</sup>	33	91	16
Total	385	3.650	1.844
2 Admissions de warrants <sup>(3)</sup>			
<i>sur actions</i>	424	213	62
<i>sur indices</i>	138	89	138
<i>sur devises</i>	298	272	105
<i>sur matières premières</i>	0	460	11
Total	860	1.034	316
3 Emissions de titres de dette			
3.1 Obligations	1.229	5.516	4.966
<i>Sociétés belges</i>	50	228	375
<i>Sociétés étrangères</i>	1.179	5.288	4.591
3.2 Titres de dette avec un risque sur le capital	341	268	549
<i>Sociétés belges</i>	0	0	0
<i>Sociétés étrangères</i>	341	268	549
Total	1.570	5.784	5.515
4 Emissions de certificats subordonnés par les établissements de crédit <sup>(4)</sup>	666	955	1.053
5 Emissions de bons de capitalisation au porteur	0	6	131
6 Emissions de certificats immobiliers	16	31	0
7 Emissions de parts et d'actions d'OPC			
<i>Organismes de placement collectif belges</i>	20.325	23.148	37.596
<i>Organismes de placement collectif étrangers</i>	12.174	12.231	30.029
<i>(dont SICAV)</i>	(12.142)	(11.212)	(26.394)
Total	32.499	35.378	67.625
8 Emissions d'obligations par les pouvoirs publics belges <sup>(5)</sup>			
OLOp <sup>(7)</sup>	0	30	0
Bons d'Etat	1.284	848	577

(1) Emissions brutes de valeurs mobilières en Belgique.

(2) Les données chiffrées ne tiennent pas compte des émissions de certificats représentatifs de valeurs étrangères.

(3) L'inscription à la cote ne signifie pas que les montants ont effectivement été placés au cours de la période sous revue.

(4) Depuis la loi du 22 mars 1993 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit, un prospectus est requis pour les émissions continues de tels certificats.

(5) Non compris les émissions d'OLO qui ont atteint, à fin 2005, 23.260 millions d'euros.

(6) Les "OLOp" sont des obligations linéaires destinées aux particuliers dont la coupure minimale est de 200 euros.

Sources : Administration de la Trésorerie, CBFA

## 5.2 Organismes de placement collectif

**Tableau 31 : Organismes de placement collectif de droit belge**  
(données fin de la période)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Nombre d'organismes de droit belge à la fin de la période</b>									
SICAV	79	90	96	103	108	108	105	108	108
<i>Nombre de compartiments à la fin de la période</i>	636	1.139	1.499	1.851	1.951	1.987	1.252 <sup>(5)</sup>	1.365 <sup>(5)</sup>	1.477 <sup>(5)</sup>
<i>dont monétaires</i>							16	17	14
Fonds commun de placement	6	12	12	14	16	16	16	18	17
Fonds d'épargne de pension <sup>(1)</sup>	13	12	12	11	10	10	11	12	12
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>114</b>	<b>120</b>	<b>128</b>	<b>134</b>	<b>134</b>	<b>132</b>	<b>138</b>	<b>137</b>
SICAFI <sup>(2)</sup>	3	8	13	13	12	11	11	11	12
Organismes de placement en créances <sup>(3)</sup>	7	9	9	9	9	10	10	9	7
<i>Nombre de compartiments à la fin de la période</i>								7	4
Pricaf <sup>(4)</sup>		1	1	1	2	2	2	2	2
<b>Grand total</b>	<b>108</b>	<b>132</b>	<b>143</b>	<b>151</b>	<b>157</b>	<b>157</b>	<b>155</b>	<b>160</b>	<b>158</b>
<i>Nombre de compartiments à la fin de la période</i>								1.372	1.481
<b>Evolution du capital (en millions d'euros)</b>									
<b>A. Valeur nette d'inventaire à la fin de l'année précédente</b>									
SICAV	17.899,7	26.443,4	42.681,9	60.433,7	72.823,3	77.549,3	68.897,0	74.091,4	81.926,2
Fonds commun de placement	914,2	865,0	1.056,6	1.948,2	3.010,7	3.342,3	2.887,6	3.510,2	4.707,0
Fonds d'épargne pension	4.607,3	5.825,2	8.065,1	7.959,9	7.680,3	7.427,7	6.473,0	7.447,0	8.705,3
	<b>23.421,2</b>	<b>33.133,6</b>	<b>51.803,6</b>	<b>70.341,8</b>	<b>83.514,3</b>	<b>88.319,3</b>	<b>78.257,6</b>	<b>85.048,6</b>	<b>95.338,5</b>
<i>dont monétaires</i>							1.730,0	1.886,0	1.909,4
<b>B. Souscriptions</b>									
SICAV	11.590,3	19.205,9	22.931,1	31.704,1	25.118,2	17.359,5	18.898,4	21.025,8	35.168,0
Fonds commun de placement	143,5	276,6	947,3	1.464,4	832,5	495,1	975,4	1.599,2	1.771,7
Fonds d'épargne pension	314,5	436,1	402,8	484,0	477,4	451,7	450,8	522,8	656,7
	<b>12.048,3</b>	<b>19.918,6</b>	<b>24.281,2</b>	<b>33.652,5</b>	<b>26.428,1</b>	<b>18.306,3</b>	<b>20.324,6</b>	<b>23.147,8</b>	<b>37.596,4</b>
<i>dont monétaires</i>							1.031,6	1.539,7	2.330,2
<b>C. Remboursements</b>									
SICAV	6.177,8	7.954,9	10.831,8	15.730,9	13.738,4	14.077,6	16.135,6	16.324,4	20.944,4
Fonds commun de placement	257,3	177,3	163,6	356,1	289,5	439,7	423,0	594,9	723,9
Fonds d'épargne pension	229,1	317,5	344,4	489,1	504,3	353,8	297,1	656,8	590,7
	<b>6.664,2</b>	<b>8.449,7</b>	<b>11.339,8</b>	<b>16.576,1</b>	<b>14.532,2</b>	<b>14.871,1</b>	<b>16.855,7</b>	<b>17.576,1</b>	<b>22.259,0</b>
<i>dont monétaires</i>							724,4	1.332,0	1.303,7
<b>D. Apports nets</b>									
SICAV	5.412,5	11.251,0	12.099,3	15.973,2	11.379,8	3.281,9	2.762,8	4.701,4	14.223,6
Fonds commun de placement	-113,8	99,3	783,7	1.108,3	543,0	55,4	552,4	1.004,3	1.047,8
Fonds d'épargne pension	85,4	118,6	58,4	-5,1	-26,9	97,9	153,7	-134,0	66,0
<b>D = B - C</b>	<b>5.384,1</b>	<b>11.468,9</b>	<b>12.941,4</b>	<b>17.076,4</b>	<b>11.895,9</b>	<b>3.435,2</b>	<b>3.468,9</b>	<b>5.571,7</b>	<b>15.337,4</b>
<i>dont monétaires</i>							307,2	207,7	1.026,5
<b>E. Frais</b>									
SICAV	297,7	466,6	639,0	999,6	976,8	902,8	885,9	958,4	1.017,3
Fonds commun de placement	12,1	12,5	11,8	21,8	28,5	18,4	33,2	70,8	24,5
Fonds d'épargne pension	58,5	74,9	75,7	63,2	58,3	65,2	69,1	109,0	134,6
	<b>368,3</b>	<b>554,0</b>	<b>726,5</b>	<b>1.084,6</b>	<b>1.063,6</b>	<b>986,4</b>	<b>988,2</b>	<b>1.138,2</b>	<b>1.176,4</b>
<i>dont monétaires</i>							14,5	14,3	13,7
<b>F. Actifs gérés à la fin de la période</b>									
SICAV	23.014,5	37.227,8	54.142,2	75.407,3	83.226,3	79.928,4	70.773,9	77.834,4	95.132,5
Fonds commun de placement	788,3	951,8	1.828,5	3.034,7	3.525,2	3.379,3	3.406,8	4.443,7	5.730,3
Fonds d'épargne pension	4.634,2	5.868,9	8.047,8	7.891,6	7.595,1	7.460,4	6.557,6	7.204,0	8.636,7
<b>F = A + D - E</b>	<b>28.437,0</b>	<b>44.048,5</b>	<b>64.018,5</b>	<b>86.333,6</b>	<b>94.346,6</b>	<b>90.768,1</b>	<b>80.738,3</b>	<b>89.482,1</b>	<b>109.499,5</b>
<i>dont monétaires</i>							2.022,7	2.079,4	2.922,2
<b>G. Valeur nette d'inventaire à la fin de la période</b>									
SICAV	26.443,4	42.681,9	60.433,7	72.823,3	77.549,3	68.897,0	74.091,4	81.926,2	95.869,7
Fonds commun de placement	865,0	1.056,6	1.948,2	3.010,7	3.342,3	2.887,6	3.510,2	4.707,0	5.954,2
Fonds d'épargne pension	5.825,2	8.065,1	7.959,9	7.680,3	7.427,7	6.473,0	7.447,0	8.705,3	10.316,2
	<b>33.133,6</b>	<b>51.803,6</b>	<b>70.341,8</b>	<b>83.514,3</b>	<b>88.319,3</b>	<b>78.257,6</b>	<b>85.048,6</b>	<b>95.338,5</b>	<b>112.140,1</b>
<i>dont monétaires</i>							1.886,0	1.909,4	2.673,0
<b>H. Variation du capital</b>									
SICAV	3.428,9	5.454,1	6.291,5	-2.584,0	-5.677,0	-11.031,4	3.317,5	4.091,8	737,2
Fonds commun de placement	76,7	104,8	119,7	-24,0	-182,9	-491,7	103,4	263,3	223,9
Fonds d'épargne pension	1.191,0	2.196,2	-87,9	-211,3	-167,4	-987,4	889,4	1.501,3	1.679,5
<b>H = G - F</b>	<b>4.696,6</b>	<b>7.755,1</b>	<b>6.323,3</b>	<b>-2.819,3</b>	<b>-6.027,3</b>	<b>-12.510,5</b>	<b>4.310,3</b>	<b>5.856,4</b>	<b>2.640,6</b>
<i>dont monétaires</i>							-136,7	-170,0	-249,2

(1) Fonds d'épargne pension reconnus en application de l'arrêté royal du 22 décembre 1986.

(2) Sociétés d'investissements qui investissent en biens immobiliers et agréées en application de l'arrêté royal du 10 avril 1995.

(3) Organismes de placement en créances agréés en application de l'arrêté royal du 29 novembre 1993.

(4) Sociétés d'investissement qui investissent dans des sociétés non cotées et dans des sociétés de croissance et agréées en application de l'arrêté royal du 18 avril 1997.

(5) La comparaison avec la période antérieure à 2000 donne une image épurée car d'autres critères sont appliqués. En effet, depuis octobre 2000, en raison d'un changement de pratique administrative, ce ne sont plus tous les compartiments constitués statutairement qui sont inscrits, mais uniquement ceux effectivement commercialisés. Il en résulte une diminution du nombre de compartiments inscrits à partir d'octobre 2000.

Les compartiments constitués statutairement d'OPC belges, qui avaient été inscrits avant octobre 2000, mais n'étaient pas commercialisés, ont été effectivement radiés de la liste en décembre 2003.

Source : CBFA

**Tableau 32 : Organismes de placement collectif étrangers dont les actions et parts sont émises publiquement en Belgique**  
(données fin de la période)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Nombre d'organismes</b>								
<b>selon la forme juridique</b>								
Sicav	177	178	188	198	194	197	184	170
Fonds d'investissement	73	79	76	76	70	70	61	46
	<b>250</b>	<b>257</b>	<b>264</b>	<b>274</b>	<b>264</b>	<b>267</b>	<b>245</b>	<b>216</b>
<i>Nombre de compartiments à la fin de la période</i>	1.487	1.721	1.901	2.029	2.036	2.067	2.030	2.122
<b>selon la catégorie</b>								
Organismes disposant du passeport OPCVM	206	219	227	239	230	218	206	198
<i>compartiments</i>	1.282	1.530	1.732	1.880	1.891	1.925	1.918	2.023
Organismes ne disposant pas du passeport OPCVM	44	38	37	35	34	49	39	18
<i>compartiments</i>	205	191	169	149	145	142	112	99
	<b>250</b>	<b>257</b>	<b>264</b>	<b>274</b>	<b>264</b>	<b>267</b>	<b>245</b>	<b>216</b>
<b>Apports nets (en millions d'euros)</b>								
<b>Souscriptions en Belgique</b>								
Sicav	10.691,2	12.950,7	14.474,1	11.081,5	12.078,7	12.141,7	11.211,6	26.393,8
Fonds d'investissement	108,6	188,0	116,7	51,3	315,0	32,7	1.018,9	3.636,0
	<b>10.799,8</b>	<b>13.138,7</b>	<b>14.590,8</b>	<b>11.132,8</b>	<b>12.393,7</b>	<b>12.174,4</b>	<b>12.230,5</b>	<b>30.029,8</b>
<b>Remboursements en Belgique</b>								
Sicav	9.149,4	9.664,8	15.351,0	11.257,8	11.407,8	11.886,0	11.983,1	22.121,3
Fonds d'investissement	90,4	113,1	103,1	41,5	173,5	53,0	125,9	174,2
	<b>9.239,8</b>	<b>9.777,9</b>	<b>15.454,1</b>	<b>11.299,3</b>	<b>11.581,3</b>	<b>11.939,0</b>	<b>12.109,0</b>	<b>22.295,5</b>
<b>Apports nets en Belgique</b>								
Sicav	1.541,8	3.285,9	-876,9	-176,3	670,9	255,7	-771,5	4.272,5
Fonds d'investissement	18,2	74,9	13,6	9,8	141,5	-20,3	893,0	3.461,8
	<b>1.560,0</b>	<b>3.360,8</b>	<b>-863,3</b>	<b>-166,5</b>	<b>812,4</b>	<b>235,4</b>	<b>121,5</b>	<b>7.734,3</b>

Source : CBFA

**Tableau 33 : Organismes de placement collectif distribués en Belgique selon la politique d'investissement**  
(données fin de la période en milliards d'euros)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
OPC d'obligations	30,63	30,25	29,88	32,83	31,22	31,73	35,33	52,92
OPC à moyen terme	1,41	1,34	1,04	1,44	1,75	1,89	1,83	1,47
OPC monétaires	4,86	4,56	3,80	5,03	6,29	5,71	6,16	5,92
OPC d'actions	18,55	31,98	40,26	37,36	24,71	26,72	27,86	39,71
OPC avec protection du capital	19,77	27,01	27,63	29,20	31,77	35,90	41,40	41,70
OPC mixtes	12,30	17,76	24,65	27,00	21,95	22,85	23,42	25,57
Fonds d'épargne-pension	7,98	7,95	7,68	7,41	6,40	7,42	8,69	10,32
OPC immobiliers	2,35	3,14	3,05	3,27	3,39	3,85	4,42	5,59
PRICAF	0,06	0,05	0,13	0,13	0,07	0,08	0,09	0,14
Divers	0,03	0,04	0,10	0,03	0,02	0,02	0,10	0,47
<b>Total</b>	<b>97,94</b>	<b>124,08</b>	<b>138,22</b>	<b>143,70</b>	<b>127,57</b>	<b>136,17</b>	<b>149,28</b>	<b>183,81</b>

Source : BEAMA





Éditeur responsable

**Th. TIMMERMANS**

Chef du département

Coopération internationale et stabilité financière

Banque nationale de Belgique

boulevard de Berlaimont 14 – BE-1000 Bruxelles

Tél. +32 2 221 44 71 - FAX +32 2 221 31 04

thierry.timmermans@nbb.be

© Illustrations: fotostockdirect - photoalto  
gettyimages - digitalvision  
Banque nationale de Belgique